



**CTB**



# RAPPORT ANNUEL 2011

## PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LA REGION DE TILLABERI (PDIT)



<b>ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>1 FICHE PROJET .....</b>	<b>5</b>
<b>2 RÉSUMÉ .....</b>	<b>6</b>
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	6
2.2 POINTS SAILLANTS .....	7
2.2.1 <i>Résumé des critères de qualité.....</i>	8
2.2.2 <i>Résumé budgétaire.....</i>	8
2.3 RISQUES CLE.....	9
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE .....	9
<b>3 ANALYSE DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>11</b>
3.1 CONTEXTE.....	11
3.1.1 <i>Evolution du contexte.....</i>	11
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel.....</i>	11
3.1.3 <i>Modalités d'exécution.....</i>	12
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo ».....</i>	12
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE .....	13
3.2.1 <i>Indicateurs .....</i>	13
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	13
3.2.3 <i>Risques et hypothèses.....</i>	14
3.2.4 <i>Critères de qualité.....</i>	14
3.2.5 <i>Impact potentiel .....</i>	14
3.2.6 <i>Recommandations.....</i>	15
3.3 RESULTAT 1 : LA MAITRISE DE L'EAU EST AMELIOREE AU NIVEAU DES BASSINS DE PRODUCTION DANS LA REGION DE TILLABERI .....	16
3.3.1 <i>Indicateurs .....</i>	16
3.3.2 <i>Bilan activités .....</i>	16
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	17
3.3.4 <i>Risques et hypothèses.....</i>	19
3.3.5 <i>Critères de qualité.....</i>	19
3.3.6 <i>Exécution budgétaire .....</i>	20
3.3.7 <i>Recommandations.....</i>	20
3.4 RESULTAT 2 : DES ORGANISATIONS PAYSANNES SONT FORMEES ET ENCADREES.....	21
3.4.1 <i>Indicateurs .....</i>	21
3.4.2 <i>Bilan activités .....</i>	21
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	22
3.4.4 <i>Risques et hypothèses.....</i>	23
3.4.5 <i>Critères de qualité.....</i>	23
3.4.6 <i>Exécution budgétaire .....</i>	23
3.4.7 <i>Recommandations.....</i>	24
3.5 RESULTAT 3 : LES PRODUCTIONS HORTICOLES ALIMENTAIRES SONT AMELIOREES, TRANSFORMEES, VALORISEES ET COMMERCIALISEES. ....	25
3.5.1 <i>Indicateurs .....</i>	25
3.5.2 <i>Bilan activités .....</i>	26
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	26

3.5.4	<i>Risques et hypothèses</i> .....	30
3.5.5	<i>Critères de qualité</i> .....	30
3.5.6	<i>Exécution budgétaire</i> .....	31
3.5.7	<i>Recommandations</i> .....	31
<b>4</b>	<b>THÈMES TRANSVERSAUX</b> .....	<b>32</b>
4.1	GENRE.....	32
4.2	ENVIRONNEMENT .....	32
<b>5</b>	<b>DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL &amp; SUIVI</b> .....	<b>33</b>
<b>6</b>	<b>LEÇONS APPRISES</b> .....	<b>36</b>
<b>7</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>37</b>
7.1	CADRE LOGIQUE .....	38
7.2	ACTIVITES DE SUIVI & EVALUATION .....	40
7.3	SITUATION BUDGETAIRE AU 31/12/2011. ....	41
7.4	BENEFICIAIRES.....	44
7.5	PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012 .....	46

## Abréviations

AT	: Assistant Technique
BI	: Boutique d’Intrants
CCA	: Cellule de Coordination et d’Appui
CDA	: Chef de District Agricole
CEP	: Champ Ecole Paysan
CPS	: Centre de Prestation de Services
CS	: Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge
CTR	: Comité Technique Régional
DACPOR	: Direction de l’Action Coopérative et de la Promotion des Organisations Rurales.
DDDA	: Direction Départementale du Développement Agricole
DNPGCA	: Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires.
DRDA	: Direction Régionale du Développement Agricole
DSA	: Direction des Statistiques Agricoles
DTF	: Dossier technique et Financier
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’Agriculture
FCMN-Niya	: Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger
FIT	: Financial Information Tool.
GPT.	: Groupement
GR	: Génie Rural
IMF	: Institution de Micro Finances
INRAN	: Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
JEP	: Jardin Ecole Paysan
LUCOP	: Programme de Lutte contre la Pauvreté (GTZ)
MAG/EL	: Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage
M&E	Monitoring and Evaluation
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
MP	: Motopompe
OP	: Organisation Paysanne
PDC	: Plan de Développement Communal
PDIT	: Projet de Développement de l’Irrigation dans la région de Tillabéri
PP	: Programme Pilote
PSEAU	: Projet de Sécurisation de l’Elevage et de l’Agriculture Péri Urbains
PVDT	: Projet de Valorisation des eaux dans les régions de Dosso et Tillabéri
RECA	: Réseau des Chambres d’Agriculture
SDGR	: Service Départemental du Génie Rural
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SIG	: Système d’Information Géographique
SMCL	: Structure Mixte de Concertation Locale
SPCR	: Secrétariat Permanent du Code Rural
ST	: Services Techniques
STD	: Service Technique Déconcentré
UE	: Union Européenne
UGP	: Unité de Gestion de Projet.

## 1 Fiche projet

### Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT)– Niger

Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Royaume de Belgique</li> <li>• Union Européenne</li> <li>• République du Niger</li> </ul>
Agence(s) d'Exécution	Agence Belge de Développement (CTB)
Ministère de Tutelle	Ministère de l'Agriculture
Code Navision	NER 0602211 / NER 090291T
Lieu(x) du Projet	Région de Tillabéri : Départements de Kollo, Say, Téra et Tillabéri
Date de signature de la C.S.	12/12/2007
Date de démarrage du Projet	effectif le 01/05/2008
Date de fin du Projet	30/04/2012
Durée du projet	Durée selon C.S : 60 mois / durée effective : 48 mois
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 000 000 € (2 623 828 000 FCFA) (contribution belge)</li> <li>• 400 000 € (262 382 800 FCFA) (contribution nigérienne)</li> <li>• 2 024 521 € (1 327 998 721 FCFA) (Union Européenne / Facilité Alimentaire)</li> </ul>
Date de signature de la convention de délégation de l'UE.	14/12/2009
Date de démarrage de la Facilité Alimentaire	01/10/2009
Date de fin de la Facilité Alimentaire.	31/10/2011
Secteur(s) + code CAD	Développement Rural
Régie / Cogestion/ Appui budgétaire	Cogestion (79%) / Régie (21%)
Taux d'exécution financier au 31/12/2011	55 %
Ordonnateur national	Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture
Co-ordonnateur	Le Représentant Résident de la CTB
Responsable national	Marie-Claire HANOUNOU (Responsable)
Assistants Techniques CTB	Damien JONCKERS (Co-Responsable) / Alain GLIBERT (Coordinateur Technique)

## 2 Résumé

### 2.1 Aperçu de l'intervention

Le projet « Projet de Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT) » est un projet de coopération directe bilatérale entre le Gouvernement du Niger et le Royaume de Belgique. Une Convention Spécifique a été signée entre les deux parties en date du 12 décembre 2007. Le budget de la contribution belge s'élève à 4.000.000 d'euros.

Depuis le 1er Octobre 2009 et pour une période de 25 mois, le Projet PDIT a bénéficié d'un budgétaire complémentaire de 2.024.521 euros de l'Union Européenne qui correspond à 50% du budget des activités programmées dans le délai de mise en œuvre de l'Action Food Facility. Cette Action financée par l'Union Européenne a pris fin le 31 octobre 2011.

La contribution du Niger est estimée à 400.000 euros sous forme de la valorisation des apports du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (personnel mis à disposition, locaux) pour une moitié et de la contribution des bénéficiaires pour l'autre moitié.

**L'objectif global du PDIT est « la sécurité alimentaire est améliorée au Niger ».**

**L'objectif spécifique du PDIT est « La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation ».**

L'atteinte de l'objectif spécifique doit permettre au PDIT de contribuer durablement à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la Région de Tillabéri. Pour y parvenir, la mise en œuvre du projet est orientée vers trois résultats principaux.

- Résultat 1 : « La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri »
- Résultat 2 : « Des organisations paysannes sont formées et encadrées »
- Résultat 3: « Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées ».

Initialement, l'intervention du « Projet de Lutte contre l'insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri (PDIT) » sous financement du Royaume de Belgique s'était limitée aux bassins de production situés dans la vallée du fleuve Niger dans les Départements de Tillabéri, Téra, Kollo et Say afin de ne pas se disperser et d'utiliser avec efficacité et efficience le budget disponible.

Le financement complémentaire de l'Union Européenne a permis d'étendre la zone d'intervention aux communes éloignées du fleuve.

Les exploitant(e)s bénéficiaires des actions du PDIT, sont des « ayant-droits » et/ou propriétaires des terrains qui, rassemblés en groupement avant le projet, s'efforcent de mettre en valeur, en saison sèche, des espaces favorables aux cultures maraîchères irriguées, même si la maîtrise de l'eau n'est pas totale. Les groupes sociaux vulnérables sont ciblés en priorité par le projet..

**A la fin de l'année 2011, le projet appuie 58 groupements répartis sur 53 sites représentant une superficie d'environ 260 ha.**

Le nombre de bénéficiaires directs du projet s'élève à 3.303 producteurs dont environ 80 % de femmes.

## 2.2 Points saillants

Ce rapport a pour objectif de présenter les activités mises en œuvre par le PDIT en 2011 dans le but d'atteindre chacun des résultats visés.

Comme chaque année, ce rapport prend en compte certaines activités, liées au calendrier agricole et à la campagne des cultures de contre-saison, qui avaient démarré au dernier trimestre de l'année précédente.

- **Résultat 1 : « La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri »**

Sur ce plan, le PDIT a poursuivi les travaux d'aménagement des sites identifiés en 2009 et 2010. Les marchés de la première tranche des travaux ont été clôturés en début d'année parallèlement au démarrage d'une seconde tranche. La mise en œuvre des chantiers de cette deuxième tranche s'est avérée difficile et n'a pas pu être complètement clôturée à la fin de l'année 2011 alors que la durée prévue des travaux était de trois mois. Ces difficultés paraissent confirmer le problème de la capacité des entreprises chargées des travaux.

Afin de rendre les sites totalement fonctionnels et conforter certains aménagements une troisième tranche de travaux, beaucoup plus limitée que les deux premières, a été réalisée directement sous la supervision du projet.

En termes de gestion de l'eau et sites aménagés, le projet a assuré la formation de 85 pompistes.

Le projet a également fourni cinquante motopompes à la Fédération paysanne Mooriben afin de les remettre à des groupements autres que ceux déjà appuyés par le projet et permettre ainsi de toucher davantage de maraîchers.

- **Résultat 2 « Des organisations paysannes sont formées et encadrées »**

Suite à l'arrivée d'un nouveau responsable de composante les activités de redynamisation du fonctionnement des groupements et de renforcement de leurs capacités se sont développées au cours de l'année. Plusieurs formations en gestion ont été organisées pour les responsables des groupements. Des visites d'échanges ont eu lieu et un voyage d'études a été organisé au Bénin.

Par ailleurs, les quatre agents-relais du projet ont assuré un suivi régulier des groupements appuyés par le projet<sup>1</sup>.

- **Résultat 3 : « Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées »**

Cette amélioration passe en premier lieu par la mise à disposition d'intrants de qualité, aussi bien au niveau des groupements de producteurs, afin de leur permettre de constituer un fonds de roulement, qu'au niveau des unions de groupements, via des boutiques d'intrants (BI), et des organisations faitières, comme déjà mentionné.

L'amélioration des productions passe également par le suivi et l'appui conseil agricole. Dans cette optique, la collaboration avec les services déconcentrés de l'Agriculture (CDA) s'est poursuivie tout au long de la campagne 2010-2011.

Pour la campagne 2011-2012, qui ne pourra pas être suivie en totalité du fait du calendrier de mise en œuvre du projet, une approche différente a été initiée autour de centre de formation. Un producteur de référence a été identifié et deux modules de formation sur la culture de l'oignon ont été dispensés aux bénéficiaires.

Le projet a également mis en place un volume important d'intrants agricoles de qualité et dans

---

<sup>1</sup> A l'exception de ceux de la commune de Dantchandou qui sont suivis par la fédération Mooriben.

les délais.

Suite à la création d'une cellule de Suivi/Evaluation 2010, une enquête a été réalisée au niveau des bénéficiaires pour apprécier les acquis du projet.

Au cours de l'année 2011, des résultats intéressants ont été obtenus mais le projet a toutefois été confronté à plusieurs difficultés dont la plus importante est le retard d'exécution des travaux d'aménagement. Cette situation a exigé de l'équipe du projet des efforts supplémentaires pour le suivi des travaux (au détriment d'autres activités) et a influencé négativement le taux d'exécution du projet.

Au terme de la dernière année d'activités opérationnelles, le bilan du PDIT apparaît mitigé.

On peut mettre à son actif que, dans un contexte d'intervention souvent difficile, des résultats intéressants ont été obtenus en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des plus démunis. Il semble toutefois que les acquis du projet en termes de développement structurel et économique de la petite irrigation et d'une filière maraichère soient en deçà des attentes.

L'évaluation finale du projet qui se déroulera en janvier 2012 devra impérativement procéder aux analyses qui permettront de tirer des enseignements du montage du projet et de la mise en œuvre de ses activités. Ces enseignements constitueront certainement un résultat appréciable pour la mise en œuvre d'autres interventions dans ce domaine.

### 2.2.1 Résumé des critères de qualité.

Logique d'intervention	Pertinence	Efficiences	Efficacité	Durabilité
<b>Objectif Spécifique</b> : La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
<b>Résultat 1</b> : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<b>Résultat 2</b> : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
<b>Résultat 3</b> : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>B</b>	<b>C</b>

### 2.2.2 Résumé budgétaire.

	Budget	Dépenses totales par année (euros)				Total	Solde budget
		2008	2009	2010	2011		
Euros	6.024.521	250.841	570.348	1.309.405	1.179.221	3.307.724	2.716.796
FCFA	3.951.826.720	164.540.909	374.123.763	858.913.375	773.518.269	2.169.724.711	1.782.102.008



## 2.3 Risques clé

- Beaucoup de groupements sont encore fragiles au niveau de leur fonctionnement et de leurs capacités. Faute d'actions de consolidation des acquis du projet, le risque est élevé que ces groupements soient moins actifs et que le niveau de leurs production maraîchère régresse.
- Retards dans l'exécution des travaux d'aménagement.
- En raison des faibles capacités des groupements la gestion des aménagements, des motopompes et de l'eau reste très fragile.
- Sur certains sites, en raison d'une mauvaise implantation, d'une mauvaise réalisation et de l'absence de haies vives certaines clôtures ne rempliront pas leurs rôles.
- Mauvaise organisation de la gestion de l'eau, gaspillage de la ressource.
- Les processus de professionnalisation et la structuration d'une/des filière(s) maraîchère(s) démarrent difficilement au niveau des groupements appuyés par le PDIT. La plupart des producteurs restent dans une approche de production peu économique et plutôt sociale. La portée de leurs activités est faible au niveau de la lutte contre l'insécurité alimentaire.
- Le faible taux de paiement des intrants, les investissements des fonds dans des activités sans lien direct avec le maraîchage et l'approche plus sociale qu'économique des activités de maraîchage ne permettent pas le renouvellement des fonds de roulement d'intrants.

## 2.4 Leçons apprises et recommandations clé

Plusieurs difficultés rencontrées par le projet ont pour origine la mauvaise analyse de l'environnement de l'intervention au moment de sa formulation.

Cette situation résulte en partie du fait que la phase de formulation a fait l'impasse sur un certain nombre de questions mais aussi d'un manque de circulation des informations et de capitalisation des expériences précédentes dans le même domaine d'intervention.

Malgré le fait que le projet soit institutionnellement rattaché à une structure nationale, le Ministère de l'Agriculture et que plusieurs cadres expérimentés soient mis à sa disposition, les informations circulent difficilement, des activités identiques sont reproduites par plusieurs projets successifs et les mêmes erreurs sont souvent répétées.

La mauvaise circulation des informations et le manque d'harmonisation des pratiques des différents intervenants permettent également aux bénéficiaires, directs et indirects, de multiplier les sources d'aides et les appuis, parfois identiques. Cette stratégie des bénéficiaires est certainement intéressante pour eux à court terme mais elle empêche la mise en place d'un système de développement solide et durable.

Les bailleurs de fonds, l'agence d'exécution, le partenaire et l'équipe du projet doivent accorder une attention plus grande à la capitalisation des expériences précédentes.

Implanté dans la région de Tillabéri, le projet n'a pas été en mesure de profiter des acquis et des synergies d'autres interventions de la CTB comme il aurait pu le faire dans la zone de concentration de la Coopération belge à Dosso.

Le cadre logique du projet contient en filigrane une ambiguïté entre une approche économique du développement de la petite irrigation et une approche sociale avec le ciblage direct des plus vulnérables.

Par ailleurs, les délais d'exécution devraient être accordés à l'ambition des objectifs assignés au projet.

Sans remettre en cause l'obligation de gestion rigoureuse des fonds, pour les actions qui concernent le renforcement des capacités des différents acteurs, en particulier les bénéficiaires directs, les procédures doivent permettre un apprentissage à travers les erreurs et la prise de risques.

La pertinence des objectifs et des résultats attendus du projet est réelle mais la durabilité

probable des actions entreprises est très faible. Outre la question des délais de mise en œuvre qui ne permettent pas d'aller au fond des problématiques, les pratiques de subventionnement à 100%, sans contrats d'objectifs, introduisent des effets pervers particulièrement néfastes à la durabilité des interventions et à la réelle autonomie des acteurs.

Améliorer l'efficacité des interventions tout en favorisant le renforcement des capacités des acteurs les plus directement concernés doit passer par la recherche et l'application du principe de subsidiarité qui consiste à ne pas faire à un niveau élevé ce qui peut être fait avec plus d'efficacité à un niveau inférieur.

## 3 Analyse de l'intervention

### 3.1 Contexte

#### 3.1.1 Evolution du contexte

Comme en 2010, les activités du PDIT se sont déroulées tout au long de l'année 2011 dans un contexte évolutif, difficile et, à bien des égards, différents des hypothèses émises lors de sa formulation.

Nous pouvons relever plusieurs éléments sur lesquels le projet n'a pas eu ou a eu peu d'emprise :

- Au niveau institutionnel, les changements politiques intervenus au Niger en 2011 ont induit un renouvellement presque total des interlocuteurs institutionnels au niveau de la SMCL.
- La sécurité des déplacements dans la zone d'intervention du projet, en particulier pour le personnel expatrié, est restée un point d'attention permanent.
- Le niveau pluviométrie enregistré en 2011 a été globalement déficitaire par rapport aux besoins de la campagne agricole. Cette situation est généralement un facteur de motivation pour les cultures maraîchères de contre saison mais nous avons constaté cette année qu'il a plutôt provoqué un retard dans le démarrage de la campagne 2011-2012.

Le projet a eu une emprise plus importante sur la composition de l'équipe du projet. Pour compenser les départs de 2010, un nouveau responsable de la composante OP a pris fonction en février 2011, au même moment qu'un nouveau technicien Génie Rural.

Les contrats du personnel recruté dans le cadre de la Food Facility ont été prolongés de trois mois jusque fin janvier 2012 à l'exception de l'aide-comptable qui a démissionné en novembre 2011.

L'Assistant Technique Junior de la CTB a quitté le projet à la fin de son contrat en août 2011.

#### 3.1.2 Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel et les modalités d'exécution constituent deux points qui ont été insuffisamment analysés lors de la formulation du projet. Les propositions d'ancrage formulées à cette étape ont par ailleurs été modifiées lors du démarrage de l'intervention (rattachement au SRGR de Tillabéri et non à la DRDA, implantation de l'équipe projet à Niamey au lieu de Tillabéri).

L'ancrage institutionnel au niveau du Ministère de l'Agriculture paraît approprié et gage d'une certaine durabilité.

On peut toutefois relever quelques points d'attention.

- La plus value d'insérer le projet au niveau des services du Génie Rural n'apparaît pas. Si les travaux d'aménagement des petits périmètres irrigués représentent la part la plus importante du budget des activités, ils ne constituent qu'une partie des interventions à mettre en œuvre pour appuyer le développement du maraîchage qui demande également des actions d'appui à la mise en valeur des sites et de renforcement des capacités organisationnelles des acteurs.
- Le rattachement aux services du Génie Rural et son implication dans le suivi et le contrôle n'a par ailleurs pas empêché le projet de rencontrer des difficultés importantes dans la réalisation des travaux d'aménagement.
- Lors de la formulation, un lien avec le Gouvernorat de Tillabéri était également prévu. Au fil du temps, en raison de l'implantation de l'équipe du projet à Niamey pour des raisons pratiques et techniques et également du fait des difficultés de déplacement liées aux questions de sécurité ce lien s'est progressivement distendu.

- On constate également que l'équipe du projet est restée souvent en dehors des circuits d'informations institutionnels.

### 3.1.3 Modalités d'exécution

En définitive, les modalités d'exécution se sont avérées peu appropriées essentiellement du fait que le projet s'est trouvé trop impliqué dans l'opérationnel.

- Les capacités financières, techniques et organisationnelles de la plupart des acteurs sont faibles et, dans cet environnement, il est extrêmement difficile d'assurer la responsabilité de l'atteinte des résultats avec une démarche basée sur le « faire faire ».
- L'équipe du projet a été constamment mobilisée pour appuyer et/ou corriger l'exécution des activités. Il est donc apparu nécessaire de se concentrer sur les activités jugées les plus importantes (travaux, intrants, appui-conseil agricole) au détriment d'autres activités opérationnelles (transformation, commercialisation) mais aussi de la capitalisation et de la communication.

### 3.1.4 Dynamique « Harmo »

La dynamique « Harmo » a toujours été une préoccupation du projet.

L'approche par « faire-faire » et la prise en compte des politiques nationales, pour l'approvisionnement en intrants par exemple, avaient pour objectifs de tendre vers une harmonisation des interventions et des méthodes de travail et de favoriser les synergies.

Cette recherche d'harmonisation trouve toutefois rapidement ses limites en raison de la multiplicité d'acteurs ayant des calendriers, des cadres logiques, des procédures et des capacités différentes.

Il est apparu difficile également de s'aligner sur les politiques nationales qui sont souvent mal connues des bénéficiaires et même des intervenants. Les contraintes de temps pour la mise en œuvre des activités du projet ne permettant pas de vulgariser ces politiques et de sensibiliser les bénéficiaires, il est nécessaire de trouver les compromis les plus efficaces.

Une autre difficulté est la capitalisation insuffisante des nombreuses expériences antérieures menées au Niger depuis des années par différentes structures.

Par ailleurs les échanges d'informations entre intervenants du même secteur restent trop peu nombreux.

La SDR a pour vocation de favoriser le processus d'harmonisation et d'alignement, mais pour l'instant le processus de régionalisation de la SDR dans la Région de Tillabéri, qui est le niveau le plus opérationnel pour le PDIT, n'en est encore qu'à ses débuts.

## 3.2 Objectif spécifique

### 3.2.1 Indicateurs

<b>Objectif spécifique</b> : La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.				
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur 'Baseline'</b>	<b>Progrès en 2010</b>	<b>Progrès en 2011</b>	<b>Commentaires</b>
% des exploitants (H/F) touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.	Situation de départ non définie.	Augmentations des revenus constatées au niveau de plusieurs sites.	86%	
% des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois / année.	L'ensemble des sites appuyés par le projet est au moins fonctionnel pendant la contre saison (oct. à mars).	16 %	82%	
% des familles qui déclarent que les cultures maraîchères irriguées apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.	Situation de départ non définie.	Augmentations des revenus et de l'autoconsommation constatées au niveau de plusieurs sites.	89%	
Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	Cf. relevés par la Direction des Statistiques Agricoles en 2007 et 2008.	Les relevés statistiques montrent la disponibilité des produits maraîchers sur les marchés régionaux, mais il est prématuré de considérer que les productions des sites appuyés par le PDIT ont augmenté significativement cette disponibilité.		
Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.		On ne peut pas considérer qu'il y ait une évolution des prix spécifique aux actions du projet.		

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'année 2011 est la quatrième et dernière année complète d'exécution du projet.

Il était attendu que, sur la base des enseignements tirés de la première tranche des travaux, une seconde tranche, importante, d'aménagements puissent être réalisées au premier semestre ainsi qu'une troisième tranche de consolidation en fin d'année, les activités de la composante OP relancées et l'appui à la mise en valeur des sites aménagés consolidé.

On peut constater des avancées positives, en particulier au niveau de la composante OP, toutefois le volume des activités mises en œuvre en 2011 reste inférieur à ce qui avait été programmé en début d'année.

Cette situation, outre un environnement difficile déjà évoqué au point 2 est due, pour l'essentiel, aux retards accumulés dans la réalisation des travaux d'aménagements qui, en plus de causer du retard dans l'exécution budgétaire, ont anormalement mobilisés l'équipe du projet au détriment des autres activités.

### 3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Beaucoup de groupements sont encore fragiles au niveau de leur fonctionnement et de leurs capacités. Faute de suivi et d'appui, le risque est élevé que ces groupements, redynamisés par le projet, soient moins actifs et que leur niveau de production régresse.	<b>Elevé</b>	Chute des productions maraîchères des groupements appuyés par le PDIT.	<b>Moyenne</b>	C

### 3.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Pertinence</b>	<b>B</b>	L'objectif spécifique d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri est sans aucun doute pertinent. Des questions et des problèmes importants sont toutefois apparus pendant l'exécution du projet et ont affecté sa performance. Poursuivre des activités avec cet objectif spécifique requerrait des améliorations.
<b>Efficiace</b>	<b>C</b>	Les capacités de plusieurs acteurs, en particulier en ce qui concerne les travaux d'aménagement, ont posé problème. Certains résultats n'ont pas été atteints dans les délais et avec la qualité escomptés.
<b>Efficacité</b>	<b>C</b>	L'objectif spécifique n'a été atteint que partiellement. Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter, dans les délais de mise en œuvre, ses stratégies pour faire face aux circonstances imprévues.
<b>Durabilité</b>	<b>C</b>	La durabilité des actions entreprises jusqu'à présent par le PDIT pour atteindre l'objectif spécifique est très faible ; en particulier du fait que les principaux acteurs locaux ne sont pas prêts et/ou n'ont pas encore les capacités pour permettre aux filières maraîchères de fonctionner sans un important appui extérieur.

### 3.2.5 Impact potentiel

L'impact des actions mises en œuvre par le PDIT, arrivé presque à son terme, est moindre que prévu.

Toutefois, dans un contexte peu favorable et si on considère qu'une des préoccupations retenues lors de la formulation de l'intervention était d'apporter un appui aux plus vulnérables et d'améliorer leur sécurité alimentaire, on peut considérer qu'au cours des trois dernières années et qu'au niveau des groupements appuyés, l'impact du projet est réel et important.

Nous avons constaté, sur chaque site où le projet est intervenu, un engouement et une production accrue au niveau des cultures maraîchères de contre saison.

Mais l'importance de cet impact doit être fortement relativisée au niveau régional d'une part parce que les bénéficiaires du projet ne représentent qu'une très faible portion de la population de la région de Tillabéri et d'autre part parce que les niveaux de productions restent encore bas.

Dans la plupart des groupements où le projet est intervenu, l'impact des activités maraîchères reste marginal soit parce que le site n'a pas encore été totalement aménagé et/ou parce que le site n'est pas utilisable/utilisé pour le maraîchage pendant une grande partie de l'année pour des questions foncières et/ou parce que les techniques de production restent mal maîtrisées et que les rendements ont peu progressé.

Il est possible qu'au-delà d'un impact immédiat sur les productions agricoles, les activités d'échanges, de visites croisées et de mise en contact des bénéficiaires puissent être à la base d'une dynamique qui aboutisse à terme à de bons résultats. Les stocks d'intrants mis en place au niveau des groupements représentent, à leur échelle, des moyens importants qui pourraient aussi avoir un bon impact s'ils sont correctement gérés.

Par ailleurs, une des forces du PDIT, qui a démarré sur la base d'un nombre important d'hypothèses, est d'avoir pu identifier quelques points de blocage du développement de la petite irrigation et du maraîchage dans sa zone d'intervention. L'impact du projet pourrait donc être beaucoup plus important que celui qui est relevé à la fin de l'année 2011, si des leçons peuvent en être tirées.

### 3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Assurer une évaluation après le projet de la fonctionnalité des aménagements réalisés dans le cadre du PDIT.	3.2.5. impact potentiel.	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.
Approfondir l'analyse de l'approche suivie par le projet pour développer la petite irrigation et lutter contre l'insécurité alimentaire afin de tirer des leçons pour d'autres interventions.	3.2.5. impact potentiel.	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.

### 3.3 Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri

#### 3.3.1 Indicateurs

Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri				
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès en 2010	Progrès en 2011	Commentaires
Le nombre de groupements (masculin/féminin/mixte) dont les périmètres maraîchers ont été (ré)aménagés avec l'appui du projet.	0	24	58	
La superficie des périmètres maraîchers (ré)aménagés avec l'appui du projet.	0	167,7 Ha <sup>2</sup>	258,5 Ha	
Le nombre de comités de gestion de l'eau mis en place dans les groupements.	0	22	22	
Le taux de paiement de la redevance eau.	Non relevé. Proche de 0	Information actuellement indisponible	90%	
Fréquence et durée des pannes des motopompes.	Non relevée	Information actuellement indisponible	2 pannes / an / MP	85 pompistes ont été formés en 2011.
Le % de groupements dont l'accès au foncier est sécurisé pendant une période d'au moins 10 ans.	La définition de l'indicateur est imprécise	84 groupements <sup>3</sup>	47 / 64 gpts (73%)	

#### 3.3.2 Bilan activités

Activités (Voir note bas de page pour l'interprétation des scores)	Déroulement <sup>4</sup>				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
<b>Activité-1.1. Appuis aux groupements de producteurs pour une meilleure maîtrise de l'eau</b>					
Activité-1.1.1. Poursuite du processus d'identification des sites déjà en cours.					Activité terminée en 2010
Activité-1.1.2. Etudes de faisabilité :					Activité terminée en 2010
Activité-1.1.3. Aménagement de petits périmètres irrigués :				X	On constate un retard très important dans la réalisation des travaux d'aménagement. Cette situation a été en partie compensée par la réalisation sous le contrôle direct du projet des travaux confortatifs/correctifs mais une correction majeure de la situation ne peut plus

<sup>2</sup> Ce nombre inclut la superficie des sites qui bénéficient de la deuxième tranche de travaux qui a démarré en janvier 2011 mais dont la préparation a débuté en 2010.

<sup>3</sup> Parmi l'ensemble des groupements identifiés.

<sup>4</sup> A : Les activités sont en avance ; B : Les activités sont dans les délais ; C : Les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.



					être envisagée dans les délais restant pour la mise en œuvre du projet.
<i>Activité-1.1.4. Appui à la gestion des périmètres et de l'eau :</i>				<b>X</b>	En raison de la sur mobilisation des techniciens GR pour le suivi des travaux, de l'affectation tardive du responsable de la composante OP et du choix de privilégier le voyage d'études au 4 <sup>ième</sup> trimestre il n'a pas été possible d'organiser des formations sur la gestion de l'eau en 2011.
<b>Activité-1.2 : Gestion durable des ressources</b>					
<i>Activité-1.2.1. Sécurisation foncière :</i>	Pas d'activité réalisée en 2011				
<i>Activité-1.2.2. Protection des sites :</i>				<b>X</b>	Il faut noter la confirmation en 2011 d'un réel succès au niveau de la réalisation d'ouvrages anti érosif sur le site de Tillaré (10 Ha de demi lunes) en 2010. Par contre, Les résultats atteints au niveau de la mise en place des clôtures et des haies vives sont très décevants. Le retard dans les activités de protection des sites est donc très important. Une correction de la situation n'est plus envisageable car les activités techniques du projet s'arrêteront en janvier 2011.

### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'essentiel des activités liées au Résultat 1 et mises en œuvre au cours de l'année 2011 a concerné les travaux d'aménagement de 11 périmètres maraichers qui avaient été identifiés en 2009 et 2010.

Suite aux études de faisabilité et au processus de sélection et d'attribution des marchés réalisés en 2010, une deuxième tranche de travaux d'aménagements a démarré en janvier 2011. Cette seconde tranche qui concernait 33 sites pour une superficie à aménager de 184,26 Ha a été répartie en cinq marchés. Ces marchés furent attribués à quatre entreprises de la manière suivante.

Entreprises	Nbre de sites	Superficie à aménager	Montant total du marché (Fcfa)	Situation au 31/12/2010
Oumadah Frères	5	6,7 Ha	23.191.873 FCFA	Réceptionné
GETECH	10	65,21 Ha	176.450.000 FCFA	Résilié
ESI	3	35,68 Ha	108.115.000 FCFA	Résilié
ESI	7	45,05 Ha	106.290.000 FCFA	Résilié
Al Barka	8	31,62 Ha	88.000.000 FCFA	Résilié
<b>Total :</b>	<b>33</b>	<b>184,26 Ha</b>	<b>502.046.873 FCFA</b>	

Les travaux étaient prévus pour une durée de trois mois et il était envisagé de lancer à leur suite une troisième tranche d'aménagements dont les études de faisabilité avaient également été réalisées en 2010. Malheureusement, le projet a été confronté pour la deuxième tranche de travaux aux mêmes difficultés qu'en 2010.

En raison de la faible capacité financière, technique et organisationnelle des entreprises retenues mais également d'insuffisances au niveau des études de faisabilité, les travaux de la seconde tranche qui devaient se terminer au cours du deuxième trimestre ne sont pour la plupart pas terminés et des faiblesses qualitatives ont amené le projet à demander une expertise indépendant dont les conclusions viennent d'être formulées en décembre 2011.

Dans ces conditions, la troisième tranche de travaux n'a pas pu être lancée.

L'équipe du projet, s'est toutefois investie dans la mise en œuvre de travaux confortatifs et correctifs afin de viabiliser au maximum les aménagements réalisés lors de la tranche 1 et de la tranche 2. Ces travaux, de moins grande ampleur, ont été réalisés par des tâcherons recrutés par le projet.

Globalement, malgré les difficultés rencontrées, **on peut noter une augmentation des superficies aménagées pour les groupements.**

On doit cependant constater que **la progression vers les résultats attendus est moindre que prévu** car le processus d'aménagement des sites maraîchers retenus s'avère en définitive très lourd à mettre en œuvre et dépasse la plupart des capacités locales, y compris celles des bénéficiaires, par rapport à l'entretien des investissements.

La réalisation des travaux « en régie », c'est-à-dire directement gérée par l'équipe du projet, présente des avantages mais trouve également rapidement ses limites et est difficilement envisageable à grande échelle.

Le processus d'aménagement des petits périmètres maraîchers, insuffisamment décrit lors de la formulation du projet devra être revu si d'autres interventions sont envisagées dans ce domaine.

On peut relever également que les coûts d'aménagements sont plus importants que ceux prévus lors de la formulation. Notamment en raison du coût des clôtures qui est une demande prioritaire des bénéficiaires.

La réalisation des clôtures, qui a priori peut être imaginée comme un travail relativement simple, s'avère en réalité assez complexe en raison des difficultés rencontrées d'approvisionnement en matériaux (cornières, grillage) sur le marché de Niamey. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'a pas été possible de réaliser des travaux de clôture dans le cadre des travaux confortatifs/correctifs.

Le type d'aménagements à réaliser pour soutenir le développement du maraîchage irrigué reste donc à mieux étudier afin d'arriver à un modèle d'aménagement réaliste en termes de coûts et de mise en œuvre.

On constate qu'il y a très peu d'échanges entre les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine, pourtant considéré comme prioritaire dans les stratégies nationales.

Du fait de ces différentes raisons, l'objectif quantitatif d'aménagements de petits périmètres irrigués ne pourra pas être atteint dans les délais de mise en œuvre du projet.

En ce qui concerne l'appui aux groupements pour une meilleure gestion de l'eau, les activités de formation envisagées dans ce domaine étaient pilotées par la composante OP du projet. En raison du retard accumulé les années précédentes, du remplacement du responsable de cette composante au 1<sup>er</sup> trimestre de 2011 et des priorités à établir il s'est avéré qu'il n'a pas été possible de réaliser au cours de l'année d'activités dans le domaine de la gestion de l'eau.

Plusieurs formations ont toutefois pu être réalisées sur le thème de l'utilisation et de l'entretien des motopompes. Les pompistes de l'ensemble des groupements appuyés par le projet ont ainsi pu être formés en 2011. Cette formation a été organisée en deux niveaux ; un niveau de base pour les nouveaux pompistes et un niveau supérieur, plus technique, pour les pompistes déjà formés les années précédentes.

Par rapport aux activités liées à la protection de l'environnement, le projet a retenu comme approche d'appuyer la mise en place de haies vives, plusieurs groupements volontaires ont reçu un appui (semences, engrais, petits matériels) pour produire des plants d'arbustes

Il faut malheureusement constater, que comme les années précédentes, cette activité n'a pas abouti à de bons résultats.

Par contre, il faut signaler la confirmation du bon fonctionnement de l'aménagement anti érosif de 10 Ha de demi lunes au niveau du site de Tillaré. Grâce à ces aménagements, les ruissellements ont diminué, du fourrage a été produit et, selon les bénéficiaires, le site pourra être récupéré pour implanter des cultures pluviales.

### 3.3.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Décrire	Score	
Retards dans l'exécution des travaux d'aménagement.	<b>Elevée</b>	Les superficies aménagées et donc mises en valeur seront moindres que prévu.	<b>Elevée</b>	<b>D</b>
Qualité insuffisante des aménagements réalisés.	<b>Moyenne</b>	Durabilité insuffisante des aménagements réalisés pouvant remettre, dans les cas les plus graves, la fonctionnalité du site en cause.	<b>Moyenne</b>	<b>C</b>
En raison des faibles capacités des groupements la gestion des aménagements, des motopompes et de l'eau reste très fragile.	<b>Moyenne</b>		<b>Moyenne</b>	<b>C</b>
Sur certains sites, la dégradation des clôtures en raison d'une mauvaise implantation, d'une mauvaise réalisation et de l'absence de haies vives.	<b>Elevée</b>	Les sites ne seront plus protégés contre la divagation des animaux.	<b>Moyenne</b>	<b>C</b>
Mauvaise organisation de la gestion de l'eau	<b>Elevée</b>	Gaspillage des ressources, érosion des sites, diminution de la productivité.	<b>Faible</b>	<b>C</b>

### 3.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Pertinence</b>	<b>C</b>	La nécessité de développer le secteur de la petite irrigation reste évidente mais des questions majeures se posent par rapport à la pertinence de l'approche suivie par le projet au vu des difficultés rencontrées.
<b>Efficienc</b>	<b>D</b>	Les activités sont fortement retardées et quelque peu déconnectées des hypothèses de la formulation. Les résultats escomptés ne pourront pas être atteints sans changements majeurs dans l'approche, la planification, la mise en œuvre et le monitoring.
<b>Efficacité</b>	<b>C</b>	Les résultats escomptés ne seront atteints que très partiellement. Des mesures correctives importantes s'imposeraient mais les délais de mise en œuvre du projet ne le permettent plus.
<b>Durabilité</b>	<b>D</b>	La durabilité technique et économique des aménagements réalisés sont très discutables à moins que n'interviennent des changements majeurs.

### 3.3.6 Exécution budgétaire

L'exécution budgétaire des activités du résultat 1 reflète les difficultés rencontrées, en particulier les retards dans la réalisation des travaux d'aménagement des petits périmètres maraîchers.

En janvier 2011, il était prévu d'exécuter au niveau du résultat 1 des activités<sup>5</sup> pour un montant de 935.800 euros. Le montant du budget exécuté au 31/12/2011 s'élève à 532.896 euros soit un taux d'exécution de 57%.

Lignes budgétaires	Budget (euros)		%
	Prévu en 2011	Réalisé en 2011	
Identifier les sites de production.	18 300	17 974	98%
Appuyer les Commissions Foncières.	0	0	
Améliorer l'accès à l'eau.	878 000	512 516	58%
Appuyer la gestion de l'eau.	35 000	2 126	6%
Encourager la protection environnementale.	4 500	280	6%
<b>TOTAL :</b>	<b>935 800</b>	<b>532 896</b>	<b>57%</b>

### 3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Assurer une évaluation après le projet de la fonctionnalité des aménagements réalisés dans le cadre du PDIT.	Risques et hypothèses.(3.3.4)	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.
Approfondir l'analyse de l'approche suivie par le projet pour l'aménagement des sites maraîchers afin d'en tirer des leçons pour d'autres interventions.	Analyse des progrès réalisés (3.3.3.).	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.
Identifier, analyser et quantifier les besoins en renforcement des capacités des entreprises susceptibles de réaliser des travaux d'aménagements pour développer la petite irrigation.	Analyse des progrès réalisés (3.3.3.).	Ministère Agriculture, CTB	2013

<sup>5</sup> Lignes A0101, A0103 et A0105 du budget.

## 3.4 Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.

### 3.4.1 Indicateurs

Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.				
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès en 2010	Progrès en 2011	Commentaires
% de groupements fonctionnels (masculin/féminin/mixte)	Non relevée	22 gpts.	64 gpts (100%)	
% de groupements qui adhèrent à une Union de groupements (masculin/féminin/mixte).	Non relevée	16 gpts.	29 gpts (45%)	
% de groupements qui adhèrent à une fédération. (masculin/féminin/mixte)	Non relevée	12 gpts.	14 gpts (22%)	
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'un fonds de roulement / intrants et entretien des équipements.	Non relevée	50 gpts.	64 gpts (100%)	
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent.	Non relevée	Information indisponible.	25% (estimation)	
% de groupements (masculin/féminin/mixte) qui adhèrent à une boutique d'intrants.	Non relevée	16 gpts.	16 gpts (25%)	

### 3.4.2 Bilan activités

Activités (Voir note bas de page pour l'interprétation des scores)	Déroulement <sup>6</sup>				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
<b>Activité-2.1. Redynamisation des groupements de producteurs/trices.</b>			X		On peut affirmer que les activités liées au résultat 2 n'ont vraiment démarré qu'avec l'arrivée d'un nouveau responsable pour la composante OP. Plusieurs activités intéressantes de formations et d'échanges entre maraîchers ont été organisées en 2011. Elles ne peuvent malheureusement pas compenser le retard pris en 2009 et 2010.
<b>Activité-2.2. Renforcement des capacités des groupements.</b>			X		
<b>Activité-2.3. Implication et renforcement des structures faïtières.</b>			X		

<sup>6</sup> A : Les activités sont en avance ; B : Les activités sont dans les délais ; C : Les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

### 3.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'arrivée d'un nouveau responsable pour la Composante Organisation Paysanne au début de l'année 2011 a permis de (re)lancer les activités liées au résultat 2.

Plusieurs sessions de formations, des visites d'échanges d'expériences entre groupements maraîchers et un voyage d'études au Bénin ont pu être organisés comme présenté dans le tableau suivant.

Période (en 2011)	Type d'activité	Lieu	Points d'attention	Bénéficiaires		
				H	F	Total
Février	Visite d'échanges	Dantchandou	Echange d'expériences sur la gestion des Organisations Paysannes.	9	10	19
Mars	Visite d'échanges	Barkéwa	Echanges d'expériences sur les techniques de production et de conservation des oignons.			34
Juillet	Formation		Formation des responsables de groupements à la vie associative.	59	11	170
Septembre	Visite d'échanges	Barkéwa	Capitalisation des expériences de production maraîchères en hivernage.			12
Octobre	Formation		Formation des responsables des groupements à la gestion des OP.	56	76	132
Décembre	Voyage d'études	Bénin	Techniques d'irrigation. Organisation des producteurs. Transformation et conservation des produits.	19	13	32

On peut donc relever que le progrès réalisé en 2011 au niveau du résultat 2 est très positif.

Cependant, il faut noter que la dynamique très intéressante qui a été initiée au cours des derniers mois ne permettra pas de compenser le retard pris par la composante OP en 2009 et 2010. L'année 2011 étant la dernière année de mise en œuvre des activités du projet, l'atteinte globale du résultat 2 reste assez moyenne.

Des difficultés ont également été rencontrées au niveau du renforcement des capacités et de l'appui aux organisations faïtières. La difficile collaboration avec la FCMN Niya en 2010 par rapport à la mise en place des intrants a été à l'origine de l'arrêt du partenariat entre le projet et cette structure. Un projet d'appui à la Chambre Régionale d'Agriculture de Tillabéri n'a pas pu aboutir comme prévu et en définitive l'appui du projet aux organisations faïtières s'est limité à un don de 30 motopompes à la fédération Mooriben.

Il existe donc un risque que les groupements appuyés par le PDIT (en tout cas une partie importante) ne puissent pas continuer à gérer correctement leurs aménagements et leurs fonds d'intrants. Ce risque pourrait toutefois être atténué si d'autres structures pouvaient continuer à les suivre et à les appuyer. C'est dans cette perspective que le projet à pris et garde des contacts avec d'autres structures comme le projet LUCOP, le RECA et la Fédération Mooriben. Le voyage d'études au Bénin peut également être une bonne occasion de renforcer les contacts et les échanges entre différents acteurs de la filière maraîchère.

### 3.4.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Description	Niveau	
La fragilité des groupements de maraîchers ne permet pas leur bon fonctionnement.	Moyenne	Les investissements réalisés dans le cadre du PDIT (aménagements, mis en place des fonds de roulement) ne sont pas fonctionnels.	Moyen	B
Les processus de professionnalisation et la structuration d'une/des filière(s) maraîchère(s) démarrent difficilement au niveau des groupements appuyés par le PDIT.	Elevée	La plupart des producteurs restent dans une approche de production peu économique et plutôt sociale. La portée de leurs activités est faible au niveau de la lutte contre l'insécurité alimentaire.	Moyen	C

### 3.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Pertinence</b>	<b>B</b>	Le résultat 2 reste pertinent par rapport aux besoins du groupe cible mais quelques questions peuvent se poser en termes d'efficacité de l'aide. Le projet paraît trop directement impliqué dans la mise en œuvre des activités.
<b>Efficiences</b>	<b>B</b>	Des mesures correctives importantes ont été mises en œuvre en 2011 pour tenter d'atteindre le résultat 2 mais en raison du retard important de la composante OP en 2009 et 2010 l'efficacité et l'efficacité globale au niveau de ce résultat restent faibles.
<b>Efficacité</b>	<b>C</b>	
<b>Durabilité</b>	<b>C</b>	La continuité des résultats obtenus ne sont pas garantis. Les groupements de producteurs restent fortement dépendants d'appuis extérieurs.

### 3.4.6 Exécution budgétaire

Lignes budgétaires	Budget (euros)		%
	Prévu en 2011	Réalisé en 2011	
Elaborer un code de financement	0	0	
Renforcer la capacité des IMF	0	0	
Renforcer la capacité des OP.	54 500	60 483	111%
Appui Exceptionnel contre la crise alimentaire	9 500	-13 901	-146%
<b>TOTAL :</b>	<b>64 000</b>	<b>46 582</b>	<b>73%</b>

### 3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Assurer une évaluation après le projet de la fonctionnalité des groupements de maraîchers appuyés par le PDIT.	Risques et hypothèses.(3.4.4)	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.
Faire connaître aux différents acteurs de la filière maraîchère les groupements appuyés par le PDIT et leurs caractéristiques afin que les groupements les plus performants puissent être suivis et appuyés par d'autres structures..	Risques et hypothèses.(3.4.4)	PDIT (phase de clôture et de capitalisation). Ministère de l'Agriculture et CTB.	Phase de clôture et de capitalisation du projet.



## 3.5 Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.

### 3.5.1 Indicateurs

<b>Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b>				
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur 'Baseline'</b>	<b>Progrès en 2010</b>	<b>Progrès en 2011</b>	<b>Commentaires</b>
Nombre de Jardins Ecoles Paysans fonctionnels.	0	11	11	
Quantités d'intrants fournies aux producteurs/trices.	Non quantifié mais proche de 0.	97 T d'engrais 638 Kgs de semences d'oignons. 33 kgs d'autres semences. 360 l d'insecticides.	282 T d'engrais 1224 Kgs de semences d'oignons. 141 kgs d'autres semences. 868 l d'insecticides.	
Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements.	Non quantifié mais proche de 0.	-	Les 64 gpts appuyés par le PDIT ont reçu les fiches techniques des principales productions (oignons, choux, tomates, ...)	
Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs.	Non quantifié mais proche de 0.	1 technique (fertilisation / conservation des oignons).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture de la tomate et des oignons en hivernage.</li> <li>• Pépinières d'oignons.</li> </ul>	
% de producteurs (H/F) qui ont adoptés ces nouvelles techniques.	Non quantifié mais proche de 0.	220 producteurs	220 producteurs (9%)	
Nature et quantité de produits maraîchers transformés et nombre d'hommes et de femmes impliqués.	Non évalué. Mais transformation traditionnelle des feuilles et collets d'oignons (gabou).	Non évalué mais la production de gabou a été augmentée en proportion de la production d'oignons.	Non évalué mais la production de gabou a été augmentée en proportion de la production d'oignons.	
Nombre de séchoirs et d'aires de séchage utilisés par les producteurs/trices.	0	8 séchoirs 9 aires de séchage.	8 séchoirs 9 aires de séchage.	
Nombre de centres de collecte construits.	0	0	0	Cette thématique ayant été insuffisamment étudiée par le projet a été abandonnée.
Nombre d'opérations de ventes groupées réalisées.	0	1	1	Aucune vente groupée n'a été organisée à l'exception de la vente de pommes de terre par le groupement de Tillaré en 2010.

Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.	Non évaluée par le projet. Les statistiques agricoles peuvent donner une idée des quantités produites.	Non évaluée par le projet. Les statistiques agricoles peuvent donner une idée des quantités produites..	Non évaluée par le projet. Les statistiques agricoles peuvent donner une idée des quantités produites.	Les relevés statistiques montrent la disponibilité des produits maraîchers sur les marchés régionaux mais ne permet pas de considérer que les productions des sites appuyés par le PDIT ont augmenté significativement cette disponibilité. Il semble qu'une part importante des productions soit autoconsommée ou commercialisée en circuit court à proximité des sites.
---	--	---	--	---

### 3.5.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir note bas de page pour l'interprétation des scores)<sup>7</sup></i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
<b>Activité-3.1. Appuyer les exploitants pour la maîtrise des techniques de production horticole</b>		X			
<i>Activité-3.1.1. Capitalisation des bonnes pratiques de production des cultures maraîchères dans la zone d'intervention du projet :</i>			X		
<i>Activité-3.1.2. Approvisionnement en intrants :</i>	X				
<i>Activité-3.1.3. Appui et Conseil Agricole :</i>		X			
<b>Activité-3.2 Faciliter l'écoulement de la production horticole d'irrigation.</b>					Sans objet dans la mesure où le niveau de production des gpts appuyés par le projet reste relativement bas, où la plupart des produits sont commercialisés en circuit court et où le projet n'a pas réalisé d'action spécifique sur ce thème.
<b>Activité-3.3: Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles :</b>			X		La réalisation d'aires de séchage supplémentaires en 2011 n'a pas eu lieu comme prévu en raison de difficultés dans la passation des marchés (appel d'offres infructueux).

### 3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Par rapport à la campagne 2010-2011, on a constaté que malgré les difficultés rencontrées dans la finalisation des travaux d'aménagement des sites, **les productions maraîchères ont fortement augmenté dans la totalité des groupements.**

On peut établir un lien direct entre cette hausse de production et la mise en place d'intrants de qualité au moment opportun lors du démarrage de la campagne, à la redynamisation des groupements suite aux activités mises en place par le PDIT et à l'augmentation des superficies mises en valeur.

<sup>7</sup> A : Les activités sont en avance ; B : Les activités sont dans les délais ; C : Les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

Les principaux résultats de la campagne de maraîchage 2010-2011 sont résumés dans le tableau suivant.

<b>Résultats de la campagne 2010-2011</b>			
<b>Cultures</b>	<b>Superficies (Ha)</b>	<b>Production (Tonnes)</b>	<b>Rendement (T/ha).</b>
Oignons	51,4	889,3	17,3
Patates douces	6,0	253,9	42,1
Laitues	3,9	43,1	11,0
Choux	7,8	127,7	16,3
Courges	2,7	4,5	1,7
Piments	2,1	4,3	2,0
Tomates	1,1	10,0	9,0
Pommes de terre	0,3	4,5	16,1
Gombos	0,3	2,5	9,3
Carottes	0,1	0,5	5,0

Obtenir les chiffres exacts des productions maraîchères reste un exercice difficile, les différentes missions de suivi ont toutefois pu constater les éléments suivants :

- Dans plusieurs groupements, une augmentation des superficies mises en valeur par rapport aux superficies exploitées par les groupements en 2008 et 2009. Globalement entre 2009 et 2011 l'accroissement des superficies mises en valeur serait de 38%.
- En valeur absolue, les superficies réellement mises en valeur restent réduites. Pour la campagne 2010-2011, la superficie totale mise en valeur est de 70,5 Ha. La superficie mise en valeur par site de production est donc en moyenne de 1,33 Ha et ne représente que 36% de la superficie moyenne des sites maraîchers. Cette situation est due en partie aux difficultés rencontrées dans les travaux d'aménagements qui ont empêché la mise en valeur de parties importantes de certains sites mais aussi à une mauvaise organisation des parcelles et des planches de culture.  
Si on considère que le nombre de maraîchers s'élevait à 3.303, la superficie moyenne mise en valeur par producteur n'est que de 2,13 ares (213 m<sup>2</sup>).
- Une augmentation de la production, en particulier de celle des oignons.
- L'oignon constitue la principale culture maraîchère au niveau des groupements appuyés par le projet. Les surfaces d'oignons représentaient lors de la campagne 2010-2011 plus de 70% des superficies cultivées. A l'exception du chou (17%) et des patates douces (8%) les autres productions sont marginales en termes de superficies.
- L'augmentation des productions est due avant tout à l'augmentation des superficies cultivées<sup>8</sup>. Selon les chiffres relevés par les techniciens du projet, le rendement moyen pour la culture des oignons au niveau des groupements appuyés par le PDIT serait de 17,3 tonnes par Ha. Ce niveau de rendement, bien qu'en augmentation depuis 2009 reste très inférieur aux rendements qu'il est potentiellement possible d'atteindre dans la région de Tillabéri et on constate que les pratiques maraîchères restent, dans la majorité des cas, peu performantes.
- Une augmentation des revenus des producteurs. Selon l'enquête ménage<sup>9</sup> réalisée à l'issue de la campagne 2010-2011, 86% des exploitants déclaraient une augmentation de revenus d'au moins 15% suite à l'intervention du PDIT et 96% des bénéficiaires ont déclaré que la pratique du maraîchage a contribué de manière substantielle à leur sécurité alimentaire.  
Le revenu moyen obtenu par les activités maraîchères des bénéficiaires du projet serait passé de 34.160 Fcfa en 2009 à 91.109 Fcfa en 2011. L'accroissement serait donc de 63%

<sup>8</sup> Le phénomène est identique à ce qui est observé au Niger depuis plusieurs années au niveau des cultures pluviales dont les rendements évoluent peu.

<sup>9</sup> Avec un échantillon de 509 bénéficiaires (109 hommes et 400 femmes) choisis au niveau de 49 sites.

La principale activité réalisée en 2011 par le PDIT au niveau du résultat 3 a été **l'approvisionnement en intrants** pour la campagne 2011-2012 de tous les groupements appuyés par le projet.

Contrairement aux années précédentes, faute d'avoir pu trouver les bonnes modalités de mise en place avec les OP faïtières, tous les intrants ont été directement mis en place par le projet.

Ces intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires) ont été totalement subventionnés par le projet et chaque groupement a reçu une dotation calculée en fonction des surfaces à mettre en valeur et de l'importance du fonds de roulement mis en place les années précédentes par le PDIT.

Tant au niveau des quantités, que de la qualité et des délais de mise en place, on peut considérer l'appui en intrants comme un succès.

Il faut toutefois rester attentif aux points suivants :

- La stratégie de mise à disposition des intrants reste à définir. Devant s'aligner sur les stratégies nationales, le PDIT a cherché à appliquer les règles de la Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Intrants. Mais il s'est avéré que cela était difficile, voir impossible pour plusieurs raisons. Le ciblage des plus démunis a mis le projet face aux contradictions entre approche économique et approche sociale ou humanitaire. Les délais de mise en œuvre de l'intervention imposent la recherche de résultats rapides et un rythme de décaissement qui ne permettent pas de développer solidement les principes de la Stratégie Nationale qui reposent sur une vente non subventionnée<sup>10</sup> et au comptant. On constate aussi que les approches des différentes structures qui appuient les producteurs sont peu coordonnées. Par ailleurs, les Boutiques d'Intrants sur lesquelles doit reposer la Stratégie Nationale ne sont pas assez nombreuses, sont peu adaptées aux besoins des maraîchers et restent, dans l'ensemble, peu opérationnelles.
- Le calcul des besoins en engrais, semences et pesticides a été effectué sur la base des superficies que les groupements devraient mettre en valeur. On constate que très souvent la superficie mise en valeur est moindre que prévu.  
Il faut toutefois tenir compte qu'une partie des intrants fournis par le projet a pu être revendue à des maraîchers en dehors des groupements soit directement soit sous forme de plants à repiquer. La production de plants à repiquer pourrait donc être considérée comme une spéculation en soi et mériterait d'être mieux étudiée. On peut par ailleurs considérer qu'avec cette pratique le nombre des bénéficiaires du projet est plus élevés que celui obtenu par le recensement des maraîchers qui travaillent sur les sites appuyés par le projet.
- La durabilité des actions entreprises par le PDIT repose en grande partie sur la capacité des groupements de maraîchers à reconstituer au début de chaque campagne le stock d'intrants mis en place par le projet. Pour cela les groupements doivent d'une part disposer des fonds nécessaires et donc gérer correctement le stock d'intrants et d'autre part avoir la capacité de trouver et d'utiliser les filières d'approvisionnements.  
La plupart des groupements sont actuellement loin de pouvoir maîtriser ces deux points aspects fondamentaux pour le fonctionnement de leurs activités maraîchères.
- Le démarrage de la campagne 2011-2012 aurait du servir de test de la capacité à se réapprovisionner en intrants des groupements qui avaient été appuyés par le projet lors des deux campagnes précédentes. Mais, par facilité, recherche d'une plus grande efficacité et dans un contexte d'intervention orienté davantage vers une approche sociale et humanitaire, il a été retenu de continuer à faire approvisionner par le projet l'ensemble des groupements. Les groupements qui avaient déjà bénéficiés de l'appui du projet en intrants pendant deux campagnes n'ont reçu que la moitié du stock nécessaire à la mise en valeur de leur site. malheureusement, dans la mesure où les surfaces réellement mises en valeur sont largement inférieures à la superficie des sites maraîchers et où d'autres structures fournissent également des semences il est très difficile d'amorcer la mise en place d'une filière d'approvisionnement et d'apprécier la capacité des groupements à gérer le renouvellement des stocks.

---

<sup>10</sup>Pour les engrais, il faut comprendre non subventionnée par rapport au prix de la centrale d'achat qui est lui-même un prix subventionné.

- Selon les données du suivi-évaluation, toujours difficiles à recueillir dans le domaine financier, la valeur des stocks d'intrants mis en place et le montant des ventes seraient les suivants pour les campagnes 2009-2010 et 2010-2011.

	gpts concernés	valeur stock intrants mis en place (FCFA)	Valeur des ventes (FCFA)	% valeur des ventes	montants payés (FCFA)	% de paiement
2009-2010	24	13 600 064	10 299 595	76%	4 772 945	46%
2010-2011	41	55 104 270	33 431 774	61%	20 353 810	61%
<b>Totaux :</b>		<b>68 704 334</b>	<b>43 731 369</b>	<b>64%</b>	<b>25 126 755</b>	<b>57%</b>

On peut constater d'une part que moins des deux tiers des intrants mis en place ont été vendus par les groupements aux maraîchers et que ses ventes, souvent effectuées à crédit, n'ont été remboursées que très partiellement.

On constate cependant une amélioration du taux de paiement des intrants. Il est possible que cette évolution soit due au suivi plus régulier des groupements par les agents relais du projet.

- La gestion des fonds, issus de la vente des intrants constitue un point important du processus de renouvellement des stocks. On a pu relever qu'un certain nombre de groupements, minoritaire, disposent d'un compte ouvert auprès d'une institution bancaire ou de micro-finance. L'essentiel des fonds sont cependant toujours gérés de manière « traditionnelle ».

Souvent ces fonds sont utilisés pour des activités génératrices de revenus avec le risque d'une moins value, parfois importante, de l'opération et/ou un manque de disponibilité au moment opportun pour l'achat des intrants.

Une seconde activité importante liée au résultat 3 est **l'organisation du suivi de la mise en valeur des sites maraîchers et l'appui/conseil agricole.**

La méthodologie retenue initialement par la PDIT, sur la base de la stratégie nationale est celle des Champs Ecole Paysans ou Jardins Ecole Paysans dans le cas spécifique du maraîchage. Pour la campagne 2009-2010, le projet avait également retenu de passer par les CDA pour mettre en œuvre ces activités. Les conventions conclues à cet effet entre le PDIT et les services techniques déconcentrés en 2010 se sont poursuivies durant tout le premier semestre 2011.

Les agents-relais du projet, bien qu'ils ne soient pas directement impliqués dans les activités d'appui-conseil agricole ont également joué un rôle de facilitateur et d'accompagnement techniques des bénéficiaires.

Le calendrier de mise en œuvre du projet ne permettant pas un suivi complet de la campagne 2011-2012, l'accord de partenariat avec les services techniques n'a pas été renouvelé.

Une autre approche, basée sur des centres de formations regroupement les bénéficiaires de plusieurs groupements et le recours à un maraîcher de référence, a été mise en place sur le thème de la culture de l'oignon. Deux sessions de formations ont été organisées, la première concernait les techniques de semis et la seconde le repiquage.

Les avantages et inconvénients des deux méthodes pourront être utilement analysés lors de l'évaluation finale du projet.

Il y a lieu de signaler également, qu'en 2011 le projet a mis en œuvre une activité d'appui au maraîchage en saison des pluies. Cette activité, menée en collaboration avec le projet LUCOP de la GIZ, a concerné quatre groupements volontaires.

Dans trois groupements, les résultats obtenus étaient décevants par contre, au niveau du quatrième groupement, la conduite de la culture de tomates d'hivernage a permis d'obtenir des résultats tout à fait exceptionnels qu'il conviendra de capitaliser et de diffuser afin de démontrer

la possibilité et l'intérêt du maraîchage en saison des pluies. C'est dans ce sens qu'une visite de producteurs a été organisée dans le groupement de Barkéwa où ces bons résultats ont été obtenus.

Comme les années précédentes, **il y a eu peu d'activités dans les domaines de la transformation et de la commercialisation des productions** pour lesquels, jusqu'à présent, les bénéficiaires du projet n'ont pas exprimé beaucoup de besoins.

Les volumes des productions des groupements appuyés par le projet lors de la campagne, même en augmentation importante au niveau de certains groupements, ne sont pas encore suffisants pour poser de réels problèmes d'écoulement.

Une grosse partie des productions sont autoconsommées ou vendues à proximité.

### 3.5.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Le faible taux de paiement des intrants, les investissements des fonds dans des activités sans lien direct avec le maraîchage et l'approche plus sociale qu'économique des activités de maraîchage ne permettent pas le renouvellement des fonds de roulement d'intrants.	<b>Elevée</b>	Les sites ne sont pas exploités de manière optimale et les productions stagnent ou baissent.	<b>Moyen</b>	<b>C</b>
La fragilité d'organisation et de gestion des groupements empêche leur bon fonctionnement.	<b>Elevée</b>	Les sites ne sont pas exploités de manière optimale et les productions stagnent ou baissent.	<b>Moyen</b>	<b>C</b>

### 3.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
<b>Pertinence</b>	<b>B</b>	Le résultat 3 est très pertinent par rapport aux besoins du groupe cible mais quelques questions peuvent se poser en termes d'efficacité de l'aide. Le projet paraît trop directement impliqué dans la mise en œuvre des activités.
<b>Efficience</b>	<b>B</b>	L'efficience des activités du résultat 3 est bonne. Des marges d'amélioration subsistent cependant au niveau des activités d'appui-conseil agricole.
<b>Efficacité</b>	<b>B</b>	La mise en place des intrants agricoles a été efficace. S'agissant de l'appui-conseil agricole et des activités en aval de la production (transformation, commercialisation) il reste une marge importante d'amélioration.
<b>Durabilité</b>	<b>C</b>	Les groupements de producteurs restent fortement dépendants d'appuis extérieurs. L'approche suivie par le PDIT (identification des besoins par le projet, subventionnement total des intrants et de l'appui-conseil agricole) responsabilise peu les producteurs. La continuité des résultats obtenus ne sont pas garantis.

### 3.5.6 Exécution budgétaire

Lignes budgétaires	Budget (euros)		%
	Prévu en 2011	Réalisé en 2011	
Appuyer la maîtrise des techniques de production horticole	107 000	112 317	105%
Faciliter l'écoulement des productions	0	1 477	
Encourager la transformation et la conservation.	22 000	46	0%
Analyser les impacts du projet	14 320	239	2%
<b>TOTAL :</b>	<b>143 320</b>	<b>114 079</b>	<b>80%</b>

### 3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Assurer une évaluation après le projet de la fonctionnalité des groupements de maraîchers appuyés par le PDIT.	Risques et hypothèses.(4.4.4)	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.
Faire connaître aux différents acteurs de la filière maraîchère les groupements les plus performants puisse être suivis et appuyés par d'autres structures.	Risques et hypothèses.(4.4.4)	PDIT (phase de clôture et de capitalisation). Ministère de l'Agriculture et CTB.	Phase de clôture et de capitalisation du projet.
Faire connaître aux différents acteurs de la filière maraîchère les résultats positifs obtenus au niveau de la culture de tomates en hivernage et de l'utilisation des aires de séchage.	Analyse des progrès réalisés (3.5.3.).	PDIT (phase de clôture et de capitalisation). Ministère de l'Agriculture et CTB.	Phase de clôture et de capitalisation du projet.
Approfondir l'analyse des actions menées au niveau de la mise en place et de la gestion des stocks d'intrants afin d'en tirer des leçons pour d'autres interventions.	Analyse des progrès réalisés (3.5.3.).	Ministère Agriculture, CTB, RECA	Janvier/février 2013.

## 4 Thèmes Transversaux

### 4.1 Genre

S'agissant du genre, le projet n'a pas eu d'approche spécifique mais à veiller à ce que les femmes soient correctement représentées dans les activités de formation et de renforcement des capacités car on constate que le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes dans 80% des groupements et que la majorité des bénéficiaires (76%) sont des femmes.

Les travaux d'aménagements des sites maraîchers diminuent la pénibilité de leur travail et le temps consacrés au maraîchage. Ils contribuent également à l'augmentation de leurs revenus et à l'amélioration de leur sécurité alimentaire.

La rencontre quotidienne des femmes autour des parcelles maraîchères favorise également les échanges sociaux entre celles-ci et l'émergence d'une dynamique spécifique aux femmes.

On peut penser par ailleurs que l'aménagement des petits périmètres maraîchers a sans doute eu une influence positive sur le maintien des jeunes à proximité et a freiné l'exode saisonnier vers la capitale et les pays côtiers.

Il conviendrait d'être toutefois attentif à l'évolution du profil des exploitants des sites maraîchers en termes de genre. Il semble, mais cela devrait être vérifié par des études plus approfondies, que lorsque l'activité de maraîchage acquiert une dimension économique plus marquée et s'éloigne d'une pratique essentiellement sociale, les hommes sont davantage présents. Si l'exhaure manuelle relève le plus souvent du travail des femmes, l'utilisation des motopompes reste également une affaire d'hommes car même dans les groupements uniquement composés de femmes les pompistes sont toujours des hommes. Il est donc possible que l'utilisation des motopompes, à priori intéressante, pour améliorer et faciliter le travail des femmes tende à les marginaliser au niveau des périmètres maraîchers.

### 4.2 Environnement

S'agissant du thème de l'environnement, les principales activités du projet consistent à la protection environnementale des sites et sont restées limitées en 2011. Le PDIT a essayé de mettre en place des haies vives autour des sites maraîchers aménagés. Malgré un appui important du projet aux groupements volontaires, cette activité est un échec.

Par contre, le projet a pu constater en 2011 que la réhabilitation de 10 ha de terrain en amont du site de Tillaré par la réalisation de demi-lunes antiérosives est un réel succès. L'érosion du sol a été amoindrie et un couvert végétal s'est installé dans les demi-lunes.

La réalisation des clôtures en grillage permet de diminuer la pression sur les épineux en évitant la confection des haies mortes végétales.

La technique d'irrigation généralement retenue repose sur des réseaux enterrés (réseau californiens). Il s'agit d'une technique relativement facile à mettre en place et à exploiter, peu coûteuse, et reconnue au Niger sur la base d'expériences précédentes. Malheureusement, après trois campagnes de maraîchage, on peut constater, comme l'évaluation à mi-parcours l'avait signalé, que les réseaux californiens tels qu'ils ont été implantés et tels qu'ils sont utilisés provoquent ou accentuent le ravinement des parcelles maraîchères. Ils entraînent également un gaspillage d'eau, en particulier au niveau des sites approvisionnés par des puits.

Une réflexion doit être entamée avec le souci de tirer des leçons des expériences du projet sur le recours quasi systématique au système des réseaux californiens, alimentés par des motopompes. Cette réflexion s'appuiera utilement sur les acquis du voyage d'études organisés par le projet au Bénin où d'autres systèmes d'irrigation ont pu être examinés.



## 5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Acteurs	Echéance	État
<b>SMCL n°6 du 17/02/2011</b>			
1. Analyser les besoins et les appuis extérieurs nécessaires au fonctionnement du dispositif de S/E.	Responsable S/E Direction PDIT	01/03/11	Le responsable S/E a développé avec l'appui d'une mission de la CTB et l'ATJ le plan de S/E du projet.
2. Résiliation du contrat avec le bureau d'études BEFAC	Responsable S/E Direction PDIT	01/03/11	Le contrat a été résilié.
3. Préparation et transmission au SG/MAGEL projet de lettre à adresser à la FCMN-Niya pour l'informer des pièces rejetées.	Direction PDIT SG/MAGEL.	01/03/11	Un courrier a été préparé et adressé à la FCMN Niya. Une rencontre entre toutes les parties a eu lieu et la convention a été soldée.
4. Prendre contact, par courrier officiel, avec ampliation au MAGEL, avec le cabinet du Premier Ministre en charge du DNP-GCA pour demander les informations sur l'utilisation des fonds versés par le PDIT.	Direction PDIT	01/03/11	Un courrier a été transmis au cabinet du Premier Ministre en charge du DNP-GCA qui, en retour, a fourni des informations sur l'utilisation des fonds d'appui du PDIT.
5. Clôture de l'action avec le CESAO et récupération du reliquat non utilisé.	Direction PDIT	01/03/11	La convention avec le CESAO a été clôturée et le reliquat reversé au projet.
6. Rendre le dispositif de S/E du projet opérationnel.	Direction PDIT Responsable S/E	30/04/11	Le dispositif de S/E est opérationnel.
7. Actualisation du manuel de procédures.	RAF / PDIT	01/03/11	Le manuel de procédures a été réactualisé.
8. Analyse argumentée des besoins de prolongation du dispositif complémentaire.	Direction PDIT	31/05/11	Les besoins de prolongation du dispositif complémentaire ont été analysés et sont présentés dans le présent document.
9. Organisation d'une réunion extraordinaire de la SMCL.	Direction PDIT	15/06/11	La réunion prévue en juin a été reportée en juillet.
10. Préparation et transmission d'une demande argumentée d'avenant auprès de l'Union Européenne.	Direction PDIT Représentation CTB.	31/03/11	Une demande d'avenant a été préparée et transmise auprès de la Délégation de l'Union Européenne qui y a répondu de manière positive.
11. Développer une demande de prolongation au-delà du 30/04/12.	Direction du PDIT	15/08/11	Les besoins de prolongation ont été analysés et sont présentés dans le présent document.
12. Préparation d'une réunion ordinaire de la SMCL	Direction du PDIT	10/09/11	Action à programmer pour le mois de septembre.
13. Approcher le MAGEL / demande de groupe électrogène auprès du Ministère de l'Économie et des Finances	Direction du PDIT	01/03/11	Action non réalisée.
14. Prendre attache avec autres projets pour mettre rapidement en place le système d'évaluation de l'équipe du projet.	Direction du PDIT	15/03/11	Des contacts ont été pris avec d'autres projets et des modèles ont été reçus.
15. Réalisation des entretiens de planification des performances.	Direction PDIT + RAF et Coordinateur Technique.	31/03/11	Une partie de l'équipe du projet a été évaluée sur la base du système des Cercles de Développement retenu par la CTB.

Décisions	Acteurs	Echéance	État
<b>SMCL n°7 du 13/07/2011</b>			
1. La réalisation des entretiens de planification des performances sera finalisée pour le début du mois de septembre 2011 pour toute l'équipe.	Direction PDIT	05/09/11	Les entretiens de planification ont été réalisés pour l'ensemble de l'équipe technique. Ceux du personnel d'appui n'ont pas été finalisés.
2. Il est regrettable que le groupe électrogène n'ait pas pu être mis en place pour permettre au Projet de travailler dans des conditions adéquates d'efficience. A ce stade, le délai restant jusqu'à la fin du projet rend cependant inutile d'entamer des démarches pour l'obtention d'un groupe électrogène.			
3. Réaliser les travaux correctifs nécessaires pour rendre les sites aménagés dans le cadre de la 1 <sup>ère</sup> tranche des travaux fonctionnels à 100%.	Direction PDIT Coordinateur Technique Responsable composante GR.	31/01/12	Les travaux correctifs ont été effectués et la fonctionnalité des sites de la 1 <sup>ère</sup> tranche a fortement augmenté. Mais certains travaux mal effectués par les entreprises ne peuvent malheureusement pas être corrigés.
4. Poursuivre un suivi rapproché des entreprises qui n'ont pas terminé les travaux de la 2 <sup>ème</sup> tranche afin d'avancer au maximum ces chantiers.	Direction PDIT Coordinateur Technique Responsable composante GR.	Fin des travaux	Un important travail de suivi a été organisé. (réunions, missions de terrain, expertise indépendante, échanges de courriers) malheureusement quatre marchés sur cinq ne sont pas encore complètement clôturés.
5. Prendre les dispositions pour réaliser les travaux correctifs qui sont ou seront nécessaires sur les sites de la 2 <sup>ème</sup> tranche. Il est toutefois entendu que les aménagements des puits qui ne sont pas encore terminés ne pourront plus l'être dans les délais de mise en œuvre du projet car la saison propice à ces travaux est dépassée.	Direction PDIT Coordinateur Technique Responsable composante GR.	31/01/12	Une partie seulement des travaux correctifs ont pu être réalisés (bassins, réseaux californiens) car dans certains cas, le projet n'était pas en capacité de les réaliser dans des délais rapides (clôtures) ou les entreprises n'avaient pas encore totalement libéré les sites.
6. Le projet étudiera la possibilité d'apporter un appui plus important que prévu pour l'approvisionnement en intrants des groupements de maraîchers et toute autre activité de renforcement des capacités des groupements, tout en veillant à leur pertinence au regard des objectifs du projet et de leur faisabilité (possibilité de mise en œuvre dans les délais restants).	Direction PDIT	30/09/11	Un maximum d'intrants a été mis en place au niveau des groupements. 30 motopompes ont été achetées et remises à une OP faitière pour équiper des groupements qui n'étaient pas appuyés par le projet. Les responsables et les pompistes de tous les groupements ont été formés. Un voyage d'études a été organisé au Bénin.
7. La SMCL a acté l'actualisation budgétaire découlant de l'avenant 2 à la convention de délégation avec l'UE			
8. Le scénario 1, proposé, par la Direction du projet est retenu. L'équipe recrutée dans le cadre de la Food Facility sera donc maintenue jusqu'au 31 janvier 2011. La date de clôture du projet reste fixée au 30 avril 2012.			

9. Les travaux correctifs seront réalisés, « en régie » par le projet. Il s'agit de petits travaux simples destinés à rendre les sites aménagés complètement fonctionnels. Ces travaux correctifs ne comprennent donc pas d'éventuels travaux d'aménagement de puits.	Direction PDIT Coordinateur Technique Responsable composante GR.	31/01/12	Les travaux correctifs et confortatifs ont été réalisés comme prévu en « régie » par la projet.
10. La Direction du projet veillera à ne pas focaliser l'équipe du projet uniquement sur les travaux correctifs afin que des résultats puissent également être obtenus/consolidés au niveau de la mise en valeur des sites aménagés (intrants) et du renforcement des capacités des OP.	Direction PDIT	31/01/12	Bien que la question des travaux ait encore fortement mobilisé l'équipe du projet les deux autres composantes ont pu réaliser des activités importantes.
11. Le Plan d'Actions sera présenté à la DEP du Ministère de l'Agriculture	Responsable composante S/E du PDIT	05/09/11	Le Plan d'Actions pour le suivi évaluation a été transmis comme prévu à la DEP du MAGR
12. Les données de références disponibles seront intégrées dans le Plan de S/E après avoir été validées par la DEP du Ministère de l'Agriculture	Direction PDIT Responsable composante S/E.	30/09/11	Les données de références disponibles ont été intégrées dans le Plan de S/E qui a été soumis à la DEP du ministère de l'agriculture.
13. L'enquête réalisée auprès des bénéficiaires sera validée par la Direction du projet et fera l'objet d'un rapport d'analyse bien structuré permettant d'alimenter le système de S/E, d'apprécier les effets générés par le projet et de faire ressortir les questions qui mériteraient d'être approfondies dans le cadre de l'enquête prévue en décembre/janvier et de l'évaluation finale	Direction PDIT	05/09/11	L'enquête auprès des bénéficiaires a fait l'objet d'un rapport validé par la Direction du projet. Les effets générés par le projet seront analysés en détails lors de l'évaluation finale du projet.
14. Un tableau présentant les résultats de cette enquête et le niveau des indicateurs de réalisation du cadre logique au 30 juin 2011 sera préparé par le responsable de la composante S/E du projet d'ici le mois de septembre.	Responsable composante S/E.	05/09/11	Un tableau récapitulatif des résultats de l'enquête a été préparé par le responsable de la composante S/E.
15. Les TDR de l'audit administratif et financier n'a pas donné lieu à des commentaires. Ils sont validés en l'état et le Projet peut donc poursuivre le processus de mobilisation de cet audit	Co-Responsable PDIT	18/07/11	Le processus de mobilisation de l'audit s'est poursuivi et l'audit a été réalisé au cours du mois de novembre 2011.
16. La Direction du projet finalisera les TDR de l'évaluation finale au plus tard pour la fin du mois de septembre 2011 après en avoir ventilé une proposition aux membres de la SMCL en vue de recueillir leurs observations. Ces TDR intégreront les éléments de réflexion sur l'utilisation des reliquats du projet.	Direction PDIT	20/09/11	Les TDR de l'évaluation finale ont été préparés et ventilés comme demandé.
17. Transmission de la requête de la DACPOR au PDIT.	MAGR	01/09/11	La requête de la DACPOR a bien été transmise au projet.
18. Analyse de la requête de la DACPOR et réaction.	Direction PDIT	15/09/11	La requête a été analysée et le projet y a répondu. Malheureusement cette requête ne s'inscrivait pas dans son cadre d'activités.

## 6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
<p>Le cadre logique du projet contient en filigrane une <b>ambiguïté entre une approche économique du développement de la petite irrigation et une approche sociale avec le ciblage direct des plus vulnérables</b>.</p> <p>Cette ambiguïté a fortement désorienté les activités du projet et devrait être levée selon le principe que le développement économique d'une zone qui ne repose pas nécessairement sur les populations les plus démunies permet d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus défavorisées et les plus vulnérables.</p>	<p>Bailleurs de Fonds, Structures d'exécution, tutelles.</p>
<p>Dans une perspective de durabilité des investissements et des actions mises en œuvre l'implication et la responsabilisation des bénéficiaires sont capitales et constitue un enjeu bien plus important que les aménagements des sites ou la fourniture d'intrants en eux-mêmes.</p> <p>Cet enjeu demande une bonne connaissance du contexte de l'intervention et des différents acteurs et donc du temps.</p> <p>Les délais de mise en œuvre du projet étaient très courts, dans le meilleur des cas trois ans si l'on considère une phase d'installation et une phase de clôture. Les délais de mise en œuvre de l'Action Food Facility, moins de deux ans, étaient plus courts encore.</p> <p><b>Une intervention aussi ambitieuse que le développement de la petite irrigation et le maraîchage, dans une zone aussi vaste et dans un contexte de faibles ressources et de faibles capacités doit être inscrite dans une durée plus longue.</b></p>	<p>Bailleurs de Fonds, Structures d'exécution, tutelles.</p>
<p><b>Les capacités financières, techniques et organisationnelles de plusieurs acteurs</b> clés comme les entreprises de travaux retenues, mais aussi d'autres prestataires comme le bureau de contrôle ou les bureaux chargés des études de faisabilité <b>se sont avérées moindres qu'attendues</b>.</p> <p>Il paraît donc nécessaire d'une part de pouvoir disposer lors de l'identification et de la formulation d'une intervention de développement comme le PDIT d'informations plus complètes et plus précises sur les capacités des acteurs. Une bonne connaissance des acteurs du domaine d'intervention permettrait de définir, préalablement ou concomitamment au déroulement de l'intervention, des actions de renforcement de ces acteurs.</p>	<p>Bailleurs de Fonds, Structures d'exécution, tutelles.</p>
<p>Le renforcement des capacités passe toujours par des erreurs dans l'apprentissage et donc par une prise de risques qui devrait être mieux analysée lors de la formulation des activités afin de <b>prévoir des mécanismes de mise en œuvre qui prennent davantage en compte la réalité</b>.</p>	<p>Bailleurs de Fonds, Structures d'exécution, tutelles.</p>
<p>Améliorer l'efficacité des interventions tout en favorisant le renforcement des capacités des acteurs les plus directement concernés doit passer par la recherche et <b>l'application du principe de subsidiarité</b> qui consiste à ne pas faire à un niveau élevé ce qui peut être fait avec plus d'efficacité à un niveau inférieur.</p>	<p>Bailleurs de Fonds, Structures d'exécution, tutelles.</p>

## 7 Annexes

## 7.1 Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif général</b>	<b>La sécurité alimentaire est améliorée au Niger</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>La sécurité alimentaire et les revenus des populations de la région de Tillabéri sont améliorés par la pratique de l'irrigation.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. % des exploitants (H/F) touchés au début du projet qui ont augmenté d'au minimum 15% leurs revenus après l'aménagement de leur périmètre.</li> <li>2. % des périmètres maraîchers touchés par le projet qui sont fonctionnels durant au moins 6 mois / année.</li> <li>3. % des familles qui déclarent que les cultures maraîchères irriguées apportent une contribution substantielle à leur sécurité alimentaire.</li> <li>4. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> <li>5. Evolution des prix des produits maraîchers au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudes de références.</li> <li>2. Enquêtes ménages.</li> <li>3. Enquêtes des marchés.</li> <li>4. Données du suivi des parcelles des exploitants (H/F).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Gouvernement soutient la petite agriculture irriguée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire</li> <li>2. Les services techniques déconcentrés de l'Etat et les organisations faitières des producteurs disposent d'un minimum de moyens pour exercer leurs fonctions.</li> <li>3. L'Etat favorise le développement du secteur privé pour assurer un environnement favorable au développement de la petite irrigation</li> <li>4. Les conditions climatiques sont favorables</li> </ol>
<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultat 1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la région de Tillabéri.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le nombre de groupements (masculin/féminin/mixte) dont les périmètres maraîchers ont été (ré)aménagés avec l'appui du projet.</li> <li>2. La superficie des périmètres maraîchers (ré)aménagés avec l'appui du projet.</li> <li>3. Le nombre de comité de gestion mis en place dans les groupements.</li> <li>4. Le taux de paiement de la redevance eau.</li> <li>5. Fréquence et durée des pannes des motopompes.</li> <li>6. Le % de groupements dont l'accès au foncier est sécurisé pendant une période d'au moins 10 ans.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports d'étude et de suivi</li> <li>2. Etudes socio-foncières</li> <li>3. PV des réunions des différentes commissions foncières</li> <li>4. Témoignages des bénéficiaires</li> <li>5. Documents de suivi du projet</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'Etat veille à ce que les opérateurs d'appui au développement de l'irrigation œuvrant dans la zone du projet harmonisent leurs démarches d'intervention</li> </ol>

	<p><b>Résultat 2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. % de groupements fonctionnels (masculin/féminin/mixte)</li> <li>2. % de groupements qui adhèrent à une Union de groupements (masculin/féminin/mixte).</li> <li>3. % de groupements qui adhèrent à une fédération. (masculin/féminin/mixte)</li> <li>4. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'un fonds de roulement / intrants et entretien des équipements.</li> <li>5. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui disposent d'outils de gestion et qui les utilisent.</li> <li>6. % de groupements (masculin/féminin/mixte) qui adhèrent à une boutique d'intrants.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PV des réunions et des Assemblées Générales des groupements.</li> <li>2. Comptes-rendus d'activités des Unions et des fédérations.</li> <li>3. Comptes-rendus des formations / gestion.</li> <li>4. Comptes-rendus du suivi des groupements.</li> <li>5. Suivi des fonds de roulement mis en place.</li> <li>6. Suivi des boutiques d'intrants.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les Organisations faitières des groupements de producteurs/trices acceptent d'établir un partenariat avec le PDIT.</li> <li>2. Le Gouvernement nigérien soutient la mise en œuvre de sa politique de développement du secteur privé pour l'approvisionnement en intrants agricoles.</li> </ol>
	<p><b>Résultat 3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de Champs Ecoles paysans fonctionnels.</li> <li>2. Quantités d'intrants utilisées par les producteurs/trices.</li> <li>3. Nombre de fiches techniques disponibles au niveau des groupements.</li> <li>4. Nombre de techniques de production améliorées et développées avec les producteurs.</li> <li>5. % de producteurs (H/F) qui ont adopté ces nouvelles techniques.</li> <li>6. Nature et quantité de produits maraîchers transformés et nombre d'hommes et de femmes impliqués.</li> <li>7. Nombre de séchoirs et d'aires de séchage utilisés par les producteurs/trices.</li> <li>8. Nombre de centres de collecte construits.</li> <li>9. Nombre d'opérations de ventes groupées réalisées.</li> <li>10. Disponibilité des produits maraîchers et des produits maraîchers transformés au niveau des marchés de la région de Tillabéri.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports de suivi des services techniques et du projet.</li> <li>2. Documents de gestion des boutiques d'intrants ?</li> <li>3. Existence d'un répertoire des bonnes pratiques maraîchères.</li> <li>4. Fiches techniques.</li> <li>5. Synthèse bibliographique des acquis de la recherche en matière de productions maraîchères.</li> <li>6. Données de suivi des parcelles (analyses techniques et économiques).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le MDA affecte un minimum de moyens aux services techniques départementaux pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions.</li> <li>2. Le Gouvernement nigérien soutient la mise en œuvre de sa politique de développement du secteur privé pour l'approvisionnement en intrants agricoles.</li> </ol>

## 7.2 Activités de Suivi & Evaluation

Les activités de la cellule Suivi/Evaluation du projet au cours de l'année 2011 ont été les suivantes :

- Elaboration d'un plan d'actions pour le Suivi / Evaluation.
- Réalisation d'une enquête auprès des bénéficiaires.
- Evaluation de la prestation de l'opérateur retenu en 2010 pour le renforcement des capacités des groupements (CPS).
- Suivi des paysans pilotes.
- Contribution au renforcement des capacités des bénéficiaires.
- Plusieurs missions de supervision et d'évaluation.

Le bon fonctionnement de la cellule Suivi/Evaluation, mise en place alors que le projet était déjà parvenu à plus de la moitié de son délai de mise en œuvre, a été partiellement compromis en raison des difficultés rencontrées lors du démarrage son accompagnement par un bureau d'études. La contractualisation avec le bureau retenu, entamée fin 2010, n'a pu en définitive aboutir et le contrat a été résilié. Les délais ne permettant plus le recrutement d'une autre structure d'appui et d'accompagnement, le responsable de la cellule Suivi/Evaluation s'est en définitive retrouvé assez seul pour élaborer un plan d'actions et commencer à la mettre en œuvre.

Par ailleurs, en parallèle au Suivi/Evaluation interne, d'autres activités se sont déroulées en 2011 dans ce domaine.

Activité	Période en 2011	Réalisé par :
Formation sur le Suivi/Evaluation dans les projets mis en œuvre par la CTB. Mission de la responsable du S/E du Siège de la CTB.	Avril	Mme.Myriam Van Parys
Suivi et appui du Siège de la CTB (IS).	Juin	Mme.Julie Hertsens
Expertise externe des travaux réalisés par l'entreprise Al Barka	Mai	Bureau I2CO/BTP/H
Expertise externe des travaux réalisés par les entreprises ESI et GETECH	Octobre /Novembre	Bureau I2CO/BTP/H
Audit Administratif et Financier	Novembre	Cabinet Deloitte.



## 7.3 Situation budgétaire au 31/12/2011.

Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
			2007	2008	2009	2010	2011	Total			
<b>A SÉCURITÉ ET REVENUS DES POPULATIONS DE</b>		3.824.488,36	17.494,44	305.564,39	797.403,62	693.657,59	1.814.120,05	2.010.368,31	47%		
<b>01 Maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des</b>		2.063.637,67	12.890,48	155.376,07	396.672,76	532.896,44	1.097.835,76	965.801,91	53%		
01	Identifier les sites de production et évaluer	COGES 182.429,56	128,97	24.391,15	29.879,14	17.974,39	72.373,65	110.055,91	40%		
02	Appuyer les Commissions foncières pour	COGES 39.449,72		1.113,96	1.175,92	0,00	2.289,88	37.159,84	6%		
03	Améliorer l'accès à l'eau par la mise en place	COGES 1.685.859,34	12.761,51	124.709,92	354.278,55	512.515,76	1.004.265,74	681.593,60	60%		
04	Appuyer les groupements de producteurs	COGES 48.655,81		3.517,81	5.067,99	2.125,89	10.711,69	37.944,12	22%		
05	Encourager la protection des sites aménagés	COGES 107.243,24		1.643,24	6.271,16	280,40	8.194,80	99.048,44	8%		
<b>02 Organisations paysannes sont formées,</b>		630.274,38		12.400,35	265.452,60	46.681,65	324.534,60	305.739,78	51%		
01	Elaborer un code de financement et dresser	COGES 52.269,00		12.392,73	6.537,84	0,00	18.930,57	33.338,43	36%		
02	Renforcer la capacité des IMF pour faciliter le	COGES 145.662,00				0,00	0,00	145.662,00	0%		
03	Renforcer les capacités de gestion financière	COGES 171.071,38		7,62	7.186,06	60.482,63	67.676,31	103.395,07	40%		
04	Appui exceptionnel contre la crise alimentaire	COGES 261.272,00			251.728,70	-13.800,98	237.927,72	23.344,28	91%		
<b>03 Productions horticoles alimentaires</b>		1.130.576,31	4.603,96	137.787,97	135.278,26	114.079,50	391.749,69	738.826,62	35%		
01	Appuyer les exploitants sur l'aménagement	COGES 713.699,11	4.603,96	105.009,36	124.110,33	112.317,41	346.041,06	367.658,05	48%		
02	Faciliter l'écoulement de la production des	COGES 48.326,00		4.001,02	7.365,19	1.476,85	12.843,07	35.482,93	27%		
03	Encourager la transformation et la	COGES 323.551,20		28.777,58	3.802,74	45,73	32.626,05	290.925,15	10%		
04	Analyser les impacts du projet qui devraient	COGES 45.000,00				239,51	239,51	44.760,49	1%		
<b>B COÛTS ADMINISTRATIFS</b>		2.040,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2.040,00	0%		
<b>01 Formulation food facility</b>		2.040,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2.040,00	0%		
01	Coûts formulation Food facility	REGIE 2.040,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2.040,00	0%		
<b>C MANAGEMENT REVENUE</b>		130.405,29				0,00	0,00	130.405,29	0%		
<b>01 Frais de gestion</b>		130.405,29				0,00	0,00	130.405,29	0%		
	REGIE	1.283.954,33	99.715,13	138.920,51	278.290,42	275.675,60	792.601,65	491.352,68	62%		
	COGEST	4.740.566,48	151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	903.545,83	2.515.122,63	2.225.443,85	53%		
	<b>TOTAL</b>	6.024.520,81	250.840,92	568.181,13	1.309.480,78	1.179.221,43	3.307.724,28	2.716.796,53	55%		



Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
01 Frais de gestion		REGIE	130.405,29					0,00	0,00	130.405,29	0%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% TOTAL</b>			16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%
01 Réserve budgétaire			16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION (crédit,		COGES	16.200,00					0,00	0,00	16.200,00	0%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			2.051.387,16		233.346,48	262.616,74	512.077,16	485.563,84	1.493.604,23	557.782,93	73%
01 Frais personnel			1.313.164,53		126.430,02	211.887,62	328.149,14	416.440,75	1.082.907,52	230.257,01	82%
01 Assistant technique		REGIE	600.000,00		99.715,13	133.459,03	137.584,90	137.889,32	508.648,38	91.351,62	85%
02 Responsable		COGES	62.681,68		7.402,46	14.526,60	14.745,59	14.526,25	51.204,90	11.476,78	82%
03 Equipe finance et administration		COGES	74.004,29		5.863,36	16.151,75	16.926,35	29.841,45	70.782,91	3.221,38	96%
04 Equipe technique		COGES	136.398,00		8.681,11	24.833,12	30.111,77	43.105,94	106.731,94	29.666,06	78%
05 Autres frais de personnel		COGES	79.712,56		4.767,96	14.925,20	16.332,66	24.917,74	60.943,55	18.769,01	76%
06 Formation du personnel		COGES	12.196,00			7.989,91	111,29	2.368,86	10.470,06	1.725,94	86%
07 AT Coordinateur Technique		REGIE	275.000,00				91.815,43	124.459,06	216.274,49	58.725,51	79%
08 Aide comptable		COGES	20.372,00				3.544,40	8.364,78	11.909,18	8.462,82	58%
09 Techniciens relais terrain		COGES	52.800,00				14.976,76	30.965,35	45.942,11	6.857,89	87%
<b>02 Investissements</b>			178.182,34		91.496,33	7.386,91	66.953,11	4.248,10	170.084,46	8.097,88	95%
01 Véhicules		COGES	130.766,24		70.966,24		52.981,98	0,00	123.948,22	6.818,02	95%
02 Equipement bureau		COGES	37.781,10		17.052,40	2.957,37	13.459,82	4.248,10	37.717,69	63,41	100%
03 Matériel de projection, de formation plus		COGES	5.976,00				128,06	0,00	128,06	5.847,94	2%
04 Aménagements du bureau		COGES	3.659,00		3.477,70	4.429,54	383,26	0,00	8.290,49	-4.631,49	227%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			242.504,81		10.344,09	28.486,21	60.044,58	47.993,92	146.868,80	95.636,01	61%
01 Loyer bureau		COGES	23.624,04				9.457,39	0,00	9.457,39	14.166,65	40%
		REGIE	1.283.954,33		99.715,13	138.920,51	278.290,42	275.675,60	792.601,65	491.352,68	62%
		COGEST	4.740.566,48		151.125,79	429.280,63	1.031.180,36	903.545,83	2.515.122,63	2.225.443,85	53%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024.520,81</b>		<b>250.840,92</b>	<b>568.181,13</b>	<b>1.309.480,78</b>	<b>1.179.221,43</b>	<b>3.307.724,28</b>	<b>2.716.796,53</b>	<b>55%</b>



Project Title : **Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la région de Tillabéri**

Budget Version : **E1**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		
				2007	2008	2009	2010	2011	Total	Balance	% Exec
02 Services et frais de maintenance		COGES	21.876,00		144,64	6.934,57	8.742,78	<b>7.248,12</b>	23.070,11	-1.194,11	105%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		COGES	116.968,00		5.020,10	13.130,23	24.762,83	<b>29.061,89</b>	71.975,04	44.982,96	62%
04 Télécommunications, internet permanent		COGES	26.757,98		1.291,66	2.910,56	6.518,60	<b>6.286,71</b>	17.007,53	9.750,45	64%
05 Fournitures de bureau. Lot par personne		COGES	18.300,79		3.290,16	3.510,63	6.632,69	<b>4.481,20</b>	17.914,68	386,11	98%
06 Frais de représentation et de communication		COGES	25.078,00		181,41	493,86	1.264,16	<b>1.602,24</b>	3.541,67	21.536,33	14%
07 Frais financiers		COGES	3.650,00		10,88	152,03	126,96	<b>-1.597,29</b>	-1.307,41	4.957,41	-36%
08 Frais TVA		COGES	0,00		0,00			<b>0,00</b>	0,00	0,00	??%
09 Autres frais de fonctionnement		COGES	6.250,00		405,23	1.354,34	2.539,17	<b>911,05</b>	5.209,79	1.040,21	83%
<b>04 Audit et suivi et évaluation</b>			<b>317.535,48</b>		<b>5.076,03</b>	<b>14.856,01</b>	<b>56.930,37</b>	<b>16.881,07</b>	<b>93.743,48</b>	<b>223.792,00</b>	<b>30%</b>
01 Frais de suivi et évaluation (missions)		REGIE	120.000,00				26.647,21	<b>0,00</b>	26.647,21	93.352,79	22%
02 Suivi interne/expertise ponctuelle		REGIE	86.109,04			5.461,48	10.753,95	<b>12.329,60</b>	28.545,02	57.564,02	33%
03 Audit financier		REGIE	29.000,00				11.488,96	<b>0,00</b>	11.488,96	17.511,04	40%
04 Frais Comité Technique Régional et SMCL		COGES	41.026,44		5.076,03	9.394,53	8.040,25	<b>3.553,85</b>	26.064,67	14.961,77	64%
05 Voyages Internationaux		REGIE	10.000,00					<b>0,00</b>	0,00	10.000,00	0%
06 Trajets locaux		REGIE	5.000,00					<b>0,00</b>	0,00	5.000,00	0%
07 Perdiem sur place (Personnel affecté à		REGIE	26.400,00					<b>997,62</b>	997,62	25.402,38	4%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>0,00</b>				<b>-0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>??%</b>
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00				<b>-0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>??%</b>
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>??%</b>
		REGIE	1.283.954,33		99.715,13	138.920,51	278.290,42	<b>275.675,60</b>	792.601,65	491.352,68	62%
		COGEST	4.740.566,48		151.125,79	429.260,63	1.031.190,36	<b>903.545,83</b>	2.515.122,63	2.225.443,85	53%
		<b>TOTAL</b>	<b>6.024.520,81</b>		<b>250.840,92</b>	<b>568.181,13</b>	<b>1.309.480,78</b>	<b>1.179.221,43</b>	<b>3.307.724,28</b>	<b>2.716.796,53</b>	<b>55%</b>



## 7.4 Bénéficiaires

Les exploitant(e)s bénéficiaires sont des « ayant-droits » et/ou propriétaires des terrains qui, rassemblé(e)s en groupement avant le projet, s'efforcent de mettre en valeur, en saison sèche, des espaces favorables aux cultures maraîchères irriguées, même si la maîtrise de l'eau n'est pas totale.

Les groupes sociaux vulnérables ont été ciblés en priorité par le projet.

A la fin de l'année 2011, le projet appuyait 64 groupements répartis sur 56 sites représentant une superficie brute de 258 ha.

**Le nombre de bénéficiaires directs du projet s'élève à 3.303 producteurs dont environ 80 % de femmes.**

On peut considérer que chaque bénéficiaire direct contribue à la sécurité alimentaire de 9 personnes. Par ailleurs, on a constaté que les intrants agricoles mis en place au niveau des groupements profitent également de manière indirecte (vente d'intrants, vente de plants à repiquer) à des producteurs extérieurs à ces groupements. **Le nombre des bénéficiaires indirect peut donc être estimé à environ 35.000 personnes.**

La superficie brute moyenne des sites maraîchers est d'environ 5 Ha et les sites sont mis en valeur en moyenne par 60 exploitant(e)s soit 12 producteurs/trices par Ha.

**Les services techniques déconcentrés** de l'agriculture et de l'élevage ont également bénéficié d'un appui du projet sous forme de matériel (en 2011 motos pour les services départementaux du GR ) mais aussi sous forme d'une implication dans le contrôle des travaux et dans les activités de suivi et d'appui/conseil dans les groupements maraîchers et de formations.

On peut également considérer que, localement, dans un contexte économique assez difficile, les activités du projet ont bénéficié, de manière non négligeables, à **différents opérateurs économiques** comme des entreprises pour les travaux, des bureaux d'études, des fournisseurs d'intrants et d'équipements et différents consultants et prestataires.

Au cours de l'année 2011, une enquête a été réalisée par la composante Suivi/Evaluation du projet auprès de 509 bénéficiaires (15% des bénéficiaires). La synthèse des éléments de cette enquête est la suivante.

Année	Points d'attention	Valeur moyenne	Unités
2011	Nombre de bénéficiaires enquêtés.	509	
2011	Nombre d'hommes.	109	
2011	Nombre de femmes.	400	
2011	Dont nombre de femmes isolées.	122	
2011	% d'hommes parmi les bénéficiaires.	21	%
2011	% de femmes parmi les bénéficiaires.	79	%
2011	% de femmes isolées.	30	%
2011	Age des exploitants	50	Ans
2011	% de femmes bénéficiaires	80	%
2011	Nombre d'enfants à charge	6	
2009	Superficie exploitée par bénéficiaire.	209	M <sup>2</sup>
2010		268	M <sup>2</sup>
2011		335	M <sup>2</sup>
	Accroissement des superficies exploitées entre 2009 et 2011	38	%

2011	Charge d'exploitation	23.298	FCFA
2009	Part de la vente des productions maraîchères dans le revenu.	26	%
2010		36	%
2011		48	%
2009	Revenu tiré des activités de maraîchage	34.160	FCFA
2010		47.794	FCFA
2011		91.109	FCFA
2011	Commercialisation individuelle des produits maraîchers	100	%
2011	% des bénéficiaires qui estime que le PDIT a contribué à la sécurité alimentaire.	89	%
2011	% des bénéficiaires qui estiment que leur revenu a augmenté d'au moins 15%.	86	%

## 7.5 Planification opérationnelle Q1-2012

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>R1 : La maîtrise de l'eau est améliorée au niveau des bassins de production dans la Région de Tillabéri</b>															
<b>A.1.1 : Appuis aux groupements de producteurs pour une meilleure maîtrise de l'eau.</b>	A.1.1.1. Poursuite du processus d'identification des sites déjà en cours.	En raison de la clôture du projet, les activités opérationnelles se sont arrêtées en décembre 2011. Aucune activité n'est programmée en 2012.													La réception définitive de certains aménagements (Tillabéri) est à programmer en juillet 2012.
	A.1.1.2. Etudes de faisabilité.														
	A.1.1.3. Aménagement de petits périmètres irrigués.														
	A.1.1.4. Appui à la gestion des périmètres et de l'eau.														
<b>A.1.2 : Gestion durable des ressources.</b>	A.1.2.1. Sécurisation foncière.														
	A.1.2.2. Protection des sites.														
<b>R2 : Des organisations paysannes sont formées et encadrées.</b>															
<b>A.2.1 : Redynamisation des gpts de producteurs/trices.</b>		En raison de la clôture du projet, les activités opérationnelles se sont arrêtées en décembre 2011. Aucune activité n'est programmée en 2012.													
<b>A.2.2 : Renforcement des capacités des groupements.</b>	Visites croisées entre gpts.														
	Sensibilisation et formation des gpts														
<b>A.2.3 : Implication et renforcement des OP faïtières.</b>	Voyage d'études														
<b>R3 : Les productions horticoles alimentaires sont améliorées, transformées, valorisées et commercialisées.</b>															
<b>A.3.1 : Appuyer les exploitants pour la maîtrise des techniques de production horticole.</b>	A.3.1.1. Capitalisation des bonnes pratiques de production des cultures maraîchères dans la ZI du projet	En raison de la clôture du projet, les activités opérationnelles se sont arrêtées en décembre 2011. Aucune activité n'est programmée en 2012.													
	A.3.1.2. Approvisionnement en intrants.														
	A.3.1.3. Appui et conseil agricole.														

<b>A.3.2 : Faciliter l'écoulement de la production horticole d'irrigation.</b>		En raison de la clôture du projet, les activités opérationnelles se sont arrêtées en décembre 2011. Aucune activité n'est programmée en 2012.		
<b>A.3.3 : Encourager la transformation et la conservation des produits horticoles.</b>	Réalisation d'aires de séchage			

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques - difficultés points d'attention
<b>Z : Activités générales de gestion/mise en œuvre de l'intervention</b>															
<b>Gestion du Personnel (recrutement, formation, évaluation,...)</b>	Préavis personnel et gestion fin de contrat et fin de mise à disposition.													Direction PDIT + CTB.	
<b>Rapportage</b>	Rapport annuel DGD													Direction PDIT	
	Rapport autre bailleur													Direction PDIT	
	Rapport Final.													Direction PDIT	
	Planification Financière													Direction PDIT	
	Cash Call													RAF PDIT	
<b>SMCL</b>	SMCL / rapport 2011 et programmation 2012													Direction PDIT	
	SMCL / clôture.													Direction PDIT	
<b>Suivi-Evaluation</b>	Evaluation finale													CTB	
<b>Audit</b>	Audit administratif et financier (commentaires / version provisoire).													Auditeurs et CTB	
<b>Communication et Visibilité</b>	Reportages voyage Bénin.													SPOC/REPNER	
<b>Activités de clôture du projet</b>														Direction PDIT. SMCL	
<b>Autres actions</b>	Comptabilités mensuelles													RAF et Direction PDIT.	